



المجلس العربي
للعلوم الاجتماعية

Arab Council
for the Social Sciences
Conseil Arabe
pour les Sciences Sociales

Conseil Arabe pour les Sciences Sociales Série de documents de travail

La (ré)écriture des récits historiques
de l'expulsion palestinienne en 1948 : Évolution d'un rééquilibrage
épistémique dans l'historiographie française de 1967 à 2002

– Ammar Kandeel –

**La (ré)écriture des récits historiques de l'expulsion
palestinienne en 1948 :
Évolution d'un rééquilibrage épistémique dans
l'historiographie française de 1967 à 2002**

- Ammar Kandeel -

Conseil Arabe pour les Sciences Sociales

Document de travail #23

Septembre 2022

Prière d'adresser les correspondances à :

Ammar Kandeel

ammar.kandeel@gmail.com

Docteur en littérature française et comparée de l'université Paul Valéry Montpellier 3

© 2022 Conseil Arabe pour les Sciences Sociales

Tous droits réservés

Ce document est disponible sous une licence Creative Commons Attribution 4.0 International (CC By 4.0). Cette licence vous permet de copier, distribuer et adapter le matériel gratuitement tant que vous créditez l'œuvre convenablement (y compris l'auteur et le titre, le cas échéant), fournissez le lien de la licence et indiquez si des modifications ont été effectuées. Pour plus d'informations, veuillez consulter cette page :

<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>

Les opinions exprimées dans le présent document sont celles de l'auteur et n'expriment ou reflètent pas nécessairement les opinions officielles du Conseil Arabe pour les Sciences Sociales (CASS).

À propos de la Série de documents de travail

La Série de documents de travail vise à disséminer de nouvelles publications académiques intéressantes liées au domaine des sciences sociales et à la région, et d'explorer des idées novatrices par le biais de débats scientifiques. Le CASS accepte les documents qui traitent des questions de nature substantive, théorique, méthodologique ou technique. L'approche de la recherche peut être empirique, théorique, ou les deux. Les documents peuvent être soumis en arabe, anglais ou français.

Arab Council for the Social Sciences

Immeuble Alamuddine, 2^{ème} étage

Rue John Kennedy, Ras Beyrouth

Beyrouth, Lebanon

00961-1-370214

info@theacss.org | www.theacss.org

La (ré)écriture des récits historiques de l'expulsion palestinienne en 1948 : Évolution d'un rééquilibrage épistémique dans l'historiographie française de 1967 à 2002

Résumé

Depuis 1967, l'événement de l'expulsion des Palestiniens par les sionistes en 1948 fait l'objet d'une révision par l'historiographie française. Les récits conflictuels de cet épisode historique, qui affirment ou, au contraire, nient la responsabilité sioniste dans l'expulsion, s'inscrivent dans une guerre mémorielle et juridico-politique entre Palestiniens et Sionistes/Israéliens autour de la reconnaissance des droits des réfugiés palestiniens de 1948. En France, des historiens, des intellectuels et des journalistes donnent voix à la version palestinienne de l'histoire face à la version sioniste/israélienne. Ils adoptent des approches de rééquilibrage testimonial variées qui, simultanément, tiennent compte de la réception française de la question palestinienne. L'objectif de cet article est de montrer l'évolution des marges d'expression de ces voix ainsi que les modalités, intellectuelles et éditoriales, du renforcement d'une parole subalterne en France. Le découpage temporel du corpus, couvrant presque quatre décennies, se fonde sur l'existence de tendances de pensée collectives au sujet des Palestiniens, qui témoignent d'une cohérence entre la production historique et l'ambiance politique et populaire dominante de chaque décennie. Pour retracer cette évolution épistémique, l'article adopte les méthodes d'une archéologie du savoir et d'une poétique de l'historiographie. Il examine les continuités et les ruptures dans les pratiques discursives, intriquées entre des réseaux intellectuels, des institutions et des politiques éditoriales qui sont à l'œuvre dans le (re-)façonnement de l'espace d'expression du point de vue palestinien. En montrant les scissions de ces cinq décennies, ce bilan montre que la production historiographique en France est ouverte à la reconfiguration des cercles intellectuels mais qu'elle développe des approches variées pour répondre aux enjeux mémoriels et juridico-politiques de l'écriture et la révision des récits historiques.

Mots-clés : Historiographie – France – récits palestiniens – Expulsion de 1948 – Evolution – rééquilibrage épistémique

Introduction¹

L'historiographie des événements qui se sont déroulées en Palestine entre le 29 novembre 1947, date de l'annonce du plan de partage de la Palestine entre Sionistes et Arabes, et le 14 mai 1948, jour de la déclaration d'indépendance de l'État d'Israël, fait l'objet d'une controverse entre les acteurs historiques des deux camps. Deux grandes lignes narratives se disputent l'écriture de l'histoire, que l'on peut résumer dans les versions suivantes. Selon la première, identifiée à la version palestinienne, l'expulsion des arabes palestiniens était préméditée par une idéologie que les Sionistes ont réussi à mettre en pratique pendant l'année 1948 en détruisant des villages et des villes palestiniens et en commettant des massacres selon un projet prémédité. L'autre grande ligne narrative, identifiée à celle de l'histoire officielle de l'État d'Israël et à des universitaires israéliens, affirme que les Sionistes n'ont pas contraint les Palestiniens à quitter leurs terres : ils seraient partis de leur propre volonté et surtout à la suite des ordres des dirigeants arabes.

Toutefois, ces versions ne sont pas définitives. Bien que le terme « révision » soit aujourd'hui « négativement » (Traverso 2005, chap. 1) connoté à cause des historiens négationnistes de la *Shoah*, il peut bel et bien décrire le fond de ce débat. En suivant la distinction par François Dosse entre le fait historique, défini comme une construction discursive et interprétative, et l'événement, défini comme le référent réel situé dans le passé (2015), l'article utilisera le terme « révision » ou « réécriture » dans son acception historique première, à savoir le renouvellement de la construction du fait historique, de l'interprétation des événements réels qui se sont déroulés et qui sont rapportés par toute sorte d'archive et de témoignage (écrits, oraux, visuels ou autres). En effet, le départ des Palestiniens commence à être décrit en termes d'expulsion forcée grâce à la révision des historiens palestiniens et israéliens qui étaient parmi les premiers à avoir déstabilisé la version officielle de l'État d'Israël. L'historiographie palestinienne a démenti depuis 1959, grâce à Walid Khalidi, « le fait que des ordres soient *radiodiffusés* à l'attention des arabes afin qu'ils quittent le pays pour faciliter l'accès des armées arabes régulières » [TdA] (Khalidi 1959, 43). De son côté, en considérant le discours officiel d'Israël comme un ensemble de

mythes fondateurs, des historiens comme Samha Flapan, Tom Segev et Benny Morris ont initié une révision historique du départ des Palestiniens, notamment grâce à leur accès aux archives déclassées du ministère de la défense israélien depuis la fin des années 1980. Ils ont montré les atrocités et des massacres commis à l'encontre des Palestiniens et une certaine responsabilité sioniste et israélienne. Ce sont ces rapprochements entre les récits palestiniens et israéliens qui ont contribué à une révision de la version sioniste dominante de l'Etat d'Israël.

Toutefois, l'historien israélien Ilan Pappé écrit en 1999 que cette tendance de l'historiographie israélienne « a réduit le fossé entre les deux récits historiques de la guerre de 1948 [...] mais comme le laisse transparaître la critique faite par les historiens palestiniens contre 'les nouveaux historiens', il reste toujours un long chemin à parcourir » (1999a, 4). En effet, la thèse sur la prédétermination d'un projet sioniste dans l'expulsion des Palestiniens en 1948 demeure au centre d'un conflit des récits historiques entre les deux camps des acteurs historiques. Si l'expulsion et son résultat (les réfugiés) sont un fait accompli, pourquoi les historiens, surtout palestiniens, lui prêtent autant d'importance ? Cette thèse est structurelle de la genèse même des récits historiques, tant sur le plan des revendications morales et mémorielles des Palestiniens que sur leurs aspirations juridico-politiques pour une solution juste. Israël viole le droit onusien des réfugiés palestiniens de 1948 au retour ou à la compensation selon la résolution numéro 194, malgré sa signature du protocole établi par la Commission des Nations Unies pour la Conciliation en Palestine (UNNCP) le 11 mai 1949 (Abdelrazek 2008). Par la suite, Israël n'a pourtant cessé de se déresponsabiliser de l'expulsion des Palestiniens. Comme le rappelle l'historien palestinien Nur Masalha, Shimon Peres, premier ministre israélien des affaires étrangères lors des négociations de paix, réitérait encore en 1993 l'idée selon laquelle « les Palestiniens se sont enfuis de leurs villes et villages en 1948 sur ordre de leurs chefs » (2002, 53). De plus, cette thèse est structurelle dans la mesure où la préméditation sioniste est identifiée par les Palestiniens comme versant d'une idéologie sioniste qui non seulement explique l'expulsion événementielle de 1948, mais qui permet de comprendre la persistance du refus catégorique israélien d'autres droits palestiniens *au présent*, refus notamment d'une

reconnaissance du droit à une souveraineté étatique selon les autres résolutions onusiennes (résolution numéro 242). Dans la production historique étudiée, cette thèse semble être un objectif en soi, selon la logique d'un usage politique conflictuel de l'histoire. En témoigne les observations de l'historien palestinien Elias Sanbar sur la rencontre de Taba en 2001 entre les négociateurs palestiniens et israéliens. Sanbar considère Taba comme une percée voire une victoire des efforts palestiniens séculaires, parce que « le document israélien reprend de fait l'ordre de séquence proposé par les Palestiniens, celui de la priorité du droit, du récit historique aussi, sur les mesures concrètes relevant d'une solution de compromis » (2002, 392).

En plus de cet aspect juridico-politique, ce débat historiographique porte, pour le point de vue palestinien en particulier, une spécificité mémorielle car l'histoire est mise à l'épreuve de la mémoire des victimes. L'historien français Henry Laurens fait allusion à la « formule consacrée » (Laurens 2007, 12) d'un passé qui ne passe pas. Utilisé dans le titre de l'article de l'historien allemand Ernst Nolte *Die Vergangenheit, die nicht vergehen will*, cette phrase rappelle un point commun entre le débat sur 1948 et d'autres *querelles* des historiens. L'*Historikerstreit* en Allemagne sur la responsabilité du parti social-démocrate dans les crimes de la Shoah, disputée entre la thèse d'un projet idéologique prédéterminé du nazisme et d'une conjecture politique pendant laquelle les Nazis s'opposaient au camp soviétique. Le récit de l'historien de 1948 n'est donc pas uniquement scientifique, mais comporte également une dimension morale, consistant à se (dé)solidariser des revendications mémorielles des acteurs victimes dont l'historien narre l'histoire.

Cette distance entre le travail de l'historien et la mémoire des peuples se voit, à titre d'exemple, dans l'« affaire Bernard Lewis », qui montre un décalage entre la perception par les Arméniens et le fait historique tel qu'il est construit par l'historien. En refusant d'employer le terme « génocide », Lewis « ne mettait nullement en question la réalité de ce massacre ni son caractère de masse » (2000, 6) et semble prendre ses précautions dans la formulation du fait historique d'après sa conception de la réalité des événements passés. Cette distance place l'historien dans une logique de demande sociale qui influe sur sa

pratique. Le conflit sur la guerre de la France en Algérie, tantôt nommée guerre d'indépendance et tantôt guerre d'Algérie, reflète selon Raphaëlle Branche « la multiplicité des vécus de la guerre et, *a fortiori*, les divergences sur ce qui pourrait en constituer la fin [...] ont été à l'origine de mémoires plurielles, constitutives de la société dans laquelle les historiens évoluent » (2005, part. I). De la même manière, l'année 1948 reflète l'antagonisme de deux mémoires. Celle de la *Nakba*², une mémoire amère pour les Arabes palestiniens, et celle de la constitution d'un peuple en un État national indépendant pour les Israéliens. Avi Shlaim fait allusion à cette impasse de l'historien face à la mémoire palestinienne et israélienne. Admettre que les israéliens sont des « vainqueurs » de 1948 ne signifie pas automatiquement qu'ils sont des « conquérants » (2002, 1).

Face à cet enjeu, l'éthique de l'historien, autrement dit sa « responsabilité sociale autant que morale, et qui se situe à la croisée du passé, du présent et de l'avenir » (Bédarida 1998, 22), consiste en un rôle politique et social dans la Cité, qui doit lui dicter de ne pas être un juge ni un avocat (1998, 15) mais d'un historien « juste » (1998, 22), guidé par l'impératif d'offrir une interprétation respectant l'objet et la démarche scientifiques. Mais un tel rôle se heurte à la limite de la volonté de justice, qui varie en fonction du sentiment d'appartenance de l'historien à l'une ou à l'autre des mémoires collectives en conflit. Il semble pertinent de se demander si l'historiographie en France peut, du moins complètement sinon partiellement, éviter cet enjeu mémoriel.

Des historiens suggèrent que ce choix est possible : commentant le passé de la collaboration française avec le nazisme sous Vichy, Conan et Rousseau semblent recommander d'en finir avec cette identification partisane des acteurs historiques à la mémoire de leurs peuples, du fait que l'historien appartient à une autre époque que celle de événements vécus par les acteurs historiques : « Non pas se résigner, mais accepter que ce passé, et peut-être plus encore la manière dont il a été géré après la guerre par la génération qui l'a subie, est révolu » (Conan et Rousseau 1994). Mais à la différence de l'histoire de l'Algérie, de Vichy ou du nazisme, les conséquences juridico-politiques de l'histoire de 1948 ne sont pas révolues pour deux raisons. D'abord, les Palestiniens ne sont pas aujourd'hui constitués dans un État

national pleinement reconnu par la communauté internationale. La seconde spécificité qui découle de cette première est qu'à la différence des autres cas de réfugiés dans le monde, les Palestiniens « sont interdits de rentrer chez eux une fois la guerre terminée » (Nazzari 1978, 109).

Par ailleurs, l'historiographie française est géopolitiquement complexe car elle réunit une historiographie diasporique palestinienne. Elle est un lieu de débat extraterritorial pour les historiens palestiniens et israéliens qui sont acteurs historiques du conflit dans les territoires palestiniens et en Israël. Elle est également à la croisée d'autres historiographies, notamment anglaise et américaine du fait que la tragédie palestinienne n'est pas propre aux Palestiniens, mais qu'elle est celle du monde entier car elle menace la paix mondiale (Arnold Toynbee in Jazeera 2008). Cette complexité pourrait expliquer pourquoi l'historien palestinien Mohammad S. Dajani Daoudi et l'universitaire palestinienne Zeina M. Barakat doutent que même une « tierce partie », autrement dit des universitaires extérieurs au conflit – et qui pourrait l'être ? –, puisse « parvenir à un consensus que ce soit sur les faits ou sur leurs interprétations » (2013, 66). Ceci dit, s'il est souvent conçu que « toute nouvelle génération est éduqué à croire et à adhérer fortement aux récits nationaux enseignés à la maison ou à l'école, par le prêcheur et le dirigeant politique » (Dajani Daoudi et Barakat 2013, 58), cette conception de la territorialité des récits des historiens n'est pas exacte dans notre sujet car, dans le cas des études sur la mémoire, « ceci équivaut à assumer que l'État-nation est le contenant, le garant et le *telos* naturels de la mémoire collective » (Cesari et Rigney 2014, 1). Ayant, en revanche, comme objectif de « mieux comprendre comment certaines façons de voir et se remémorer peut effectivement devenir partagés par des groupes dans des lieux différents du monde » (Cesari et Rigney 2014, 4), la notion de « mémoire transnationale » est d'autant plus efficace pour décrire l'éthique et les positions partisans des historiens, qu'il soit acteur historique ou pas du conflit israélo-palestinien actuel ou du conflit autour des récits de 1948. Ce milieu historiographique français offre donc une *construction transnationale* des récits historiques sur la question.

Ainsi, le questionnement de l'éthique des historiens en France doit-il prendre en considération ce trait transnational et son impact sur le « positionnement » des historiographies « qui cherchent à s'acquitter de leurs identités nationale et positionnelle qui leur sont imparties ») (Pappé et Hilal 2010, 5). L'historien israélien et le sociologue palestinien nous invite à tenir compte des pratiques et des tactiques des historiens pour influencer ou se détacher de leur milieu social de production et de réception national, malgré la circulation transfrontalière des récits. L'éthique de l'historien en France est à l'épreuve d'un contexte sociopolitique marqué par un déséquilibre d'ordre épistémique, minimisant la marge de la parole palestinienne face à des appareils médiatiques et institutionnels pro-israéliens. Cette situation a donné lieu à une théorisation des défis et des possibilités de la voix palestinienne en Occident. En critiquant les représentations occidentales des peuples ex-colonisés, la mouvance postcoloniale, initiée par les travaux d'Edward Saïd, a fustigé les abus d'une historiographie européenne et nord-américaine éradiquant la capacité des Orientaux, arabo-musulmans et surtout Palestiniens, à se représenter eux-mêmes à cause d'un « discours orientaliste » (1997, 14) eurocentré, réduisant la parole des dominés au silence. Selon Saïd, les Palestiniens font partie de ce déséquilibre car ils sont victimes d'un « consensus idéologique » (1984, 14) en Occident. Mais le camp perdant du passé n'est pas muet selon les études subalternes, initiées par Ranajit Guha et Gayatri Chakravorty Spivak, qui ont suggéré que les femmes colonisées et ex-colonisées peuvent parler en montrant qu'elles peuvent se *re-présenter* « dans le sens de “parler pour”, comme en politique, et [...] de “re-présentation”, comme en art ou en philosophie » (Spivak 2006, 23). L'historiographie de l'expulsion des Palestiniens en 1948 pose donc la question du rôle de l'historiographie française dans la production et la réécriture des récits historiques de 1948 dans le cadre de ce déséquilibre.

Plus précisément, ce rôle éthique en France peut être étudié depuis la notion d'« injustice épistémique », signifiant à la fois une « injustice testimoniale », une attitude prompte à dévaloriser la crédibilité d'une parole, et d'une « injustice herméneutique » qui résulte de la « disparité dans les ressources interprétatives collectives [quand] elles désavantagent quelqu'un lorsqu'il s'agit de donner sens de son expérience sociale » (Fricker 2007, 1).

Spivak parle d'une « violence épistémique » (Spivak 2006, 37) exercée par la réduction de l'agentivité du sujet opprimé dans la représentation d'une histoire collective des classes sociales. Devant cette disparité et cette violence, l'éthique de l'historiographie consiste à réaliser un rééquilibrage épistémique qui consiste d'un côté dans la défense de la crédibilité de la thèse palestinienne, et de l'autre côté dans la transmission et l'accueil de ces récits auprès du public français. De surplus, la prise en compte de cette injustice comme paradigme pour l'étude est d'autant plus importante lorsqu'on pense à une certaine dévalorisation de la parole des vaincus ou des victimes dans l'historiographie européenne, comme le rappelle Traverso dans son commentaire sur la position représentative de François Furet qui n'intégrait les classes subalternes dans l'histoire « que sur le plan quantitatif, en les prenant en considération seulement [...] comme des entités condamnées à rester "silencieuses" » (2005, chap. 1). Tel semble être la situation qui anime, implicitement ou explicitement, le débat en France pendant cinq décennies.

Les (re-)considérations de l'injustice testimoniale et interprétative sont liées à des reconfigurations des milieux intellectuels et historiens, des institutions et des appareils éditoriaux mis à disposition pour renforcer la parole subalterne des Palestiniens devant l'opinion politique et les classes politiques. Pour réaliser son objectif, ce document de travail s'inspire des travaux de Michel Foucault sur l'archéologie du savoir en Occident. L'article insiste en effet sur la présence de « pratiques discursives » pour « pouvoir parler de tels et tels objets, pour pouvoir les traiter, les nommer, les analyser, les classer, les expliquer, etc. » (1969, 63). Avec les (re-)compositions des réseaux et cercles intellectuels, les thèmes qui dominent le débat ainsi que les modalités de la confrontation des récits connaissent également une transmutation. L'article les analysera à partir des voix individuelles dont la contribution est essentielle pour la formation de projets et/ou de tendances intellectuelles collectives sur le sujet. Pour cette analyse, l'article s'inspire également de la « poétique de l'historiographie » telle qu'elle est développée par Philippe Carrard afin de « décrire les conventions discursives qui régissent les textes [...] » (2013, 13). Ce double appareil analytique permettra de comprendre les modalités de la transmutation des marges

d'expression du point de vue palestinien et l'évolution des mécanismes employés pour répondre à la réception sociale et politique de la question.

L'article montre que dans le contexte français, il y a des approches historiographiques variées pour (re-)penser ce déséquilibre. Ces approches remontent aux années 1960 ; elles prennent un élan pendant les années 1980 ; enfin elles se cristallisent le plus pendant les années 1990-2000. Le découpage temporel est motivé par l'existence de tendances de pensée collectives au sujet des Palestiniens, qui témoignent d'une cohérence entre la production des historiens et l'ambiance politique et populaire dominante de chaque décennie. Les années 1960 sont marquées une approche focalisant les récits historiques sur la création et la paix d'Israël, y compris dans les travaux des arabisants pro-palestiniens. Les années 1970 portent les prémises d'une histoire appuyant le point de vue palestinien, même si les historiens palestiniens souffrent encore de limitations importantes sur leurs marges d'expression. C'est avec les années 1980 que le contexte français témoigne d'une révolution dans la montée de voix palestiniennes grâce à l'action diasporique palestinienne de l'Institut d'Etudes Palestinienne (IEP) entre l'Angleterre, les Etats-Unis et la France. La conférence de Madrid en 1991 et les accords d'Oslo en 1993 donnent à l'historiographie en France plus d'ampleur transnationale, ampleur qui se traduit vers la fin de cette décennie par des rencontres et des projets réunissant les historiens palestiniens, israéliens et français. Enfin, le début des années 2000 se caractérise par l'effort de repenser les paradigmes théoriques et l'intérêt de l'histoire orale pour changer la perspective de l'interprétation historique. L'article propose ainsi d'établir une synthèse qui retrace l'évolution d'une décennie à l'autre en matière de rééquilibre testimonial et interprétatif.

I. Prémises d'un débat sur les relations israélo-arabes/palestiniennes

- Limites d'un point de vue pro-palestinien

Les débuts d'un rééquilibre épistémique entre les récits palestinien et israélien du conflit en France datent de la fin des années 1960. Ils sont marqués par une disparité testimoniale importante entre des historiens pro-israéliens et pro-palestiniens, qui mènent des projets

d'écriture depuis des institutions et cercles intellectuels centralisés dans des figures intellectuelles française engagées pour les causes politiques internationales dans le contexte politique de l'époque. On observe à partir de juin 1967, après la Guerre de Six Jours déclenchée le 5 juin, une rupture progressive de la position de la France vis-à-vis d'Israël : si l'on pouvait observer une solidarité française avec les Israéliens (aux niveaux politique, intellectuel et de l'opinion public), celle avec les Palestiniens commence à se structurer après la guerre. (2017, 62)

Si le président Charles de Gaulle présentait tout de même une certaine opposition aux actions de l'État d'Israël³, l'opinion publique était très généralement pro-israélienne avant et pendant la guerre : création d'un comité de solidarité français avec Israël le 16 mai 1967 créé par le général Marie-Pierre Koenig⁴, soutien intellectuel (on pense notamment à la déclaration de soutien à Israël par Jean-Paul Sartre, Simone de Beauvoir et d'autres intellectuels dans une tribune publiée dans *Le Monde* le 1^{er} juin 1967⁵), « émotions populaires » (Gresh et Aldeguer 2017, 20) qui donnent lieu à des mobilisations pro-israéliennes, où participent des célébrités comme Serge Gainsbourg ou Johnny Halliday par exemple. Les raisons de ces « positions unilatérales en faveur d'Israël » (Gresh 2001, 12) en France à partir de 1967 se résument dans les points suivants : « Le poids du génocide des juifs, le mythe du kibboutz (exploitation agricole collective) socialiste, mais aussi le sentiment de "revanche" anti-arabe cinq ans seulement après la fin de la guerre d'Algérie » (2001, 12). Ce climat général est notamment dû à la présentation faite dans les médias par une « propagande israélienne » selon Khoury : « Face à [cette propagande israélienne], l'information arabe en Europe est quasi inexistante quand elle n'est pas médiocre et les déclarations intempestives des leaders arabes en charge de la Palestine ne font qu'affaiblir l'image des Arabes et des Palestiniens » (2009, 29). Dans ce contexte politique et populaire à caractère pro-israélien, où il y a effectivement une disparité interprétative du conflit sur la scène publique, le milieu intellectuel en France adopte tôt une approche attentive au point de vue arabo-palestinien. Cependant, il ne s'agit pas encore d'un rééquilibrage testimonial qui tienne compte de l'expérience palestinienne de l'expulsion de 1948. Car toute réflexion historique demeure déterminée par l'actualité brûlante, Bernard Botiveau affirme que le

recours à l'histoire est « moins sollicité » par les Palestiniens que par les Israéliens « lorsqu'il s'agi[t] de trouver une issue à une crise momentanée » (2006, 61). Cependant, la carte intellectuelle témoigne du rôle majeur de certaines figures arabisantes pro-palestiniennes.

L'action de ces arabisants semble viser avant tout un rééquilibrage interprétatif. Ils sont engagés dans la transmission d'un point de vue arabo-palestinien auprès de l'opinion publique française à travers l'information par la presse quotidienne, comme la publication par l'arabisant Maxime Rodinson, le 2 juin 1967, d'un article dans *Le Monde* sous le titre « Vivre ensemble ». (Khoury 2009, 31) Dans le cadre de cette dynamique informative est créé le 16 juin 1967 le Groupe de recherche et d'action pour le règlement du problème palestinien (GRAPP), à la suite de la réunion initiée par Jacques Berque dans son bureau collègue de France avec d'autres arabisants dont Maxime Rodinson et Olivier Carré (Khoury 2009, 31). Berque affirme l'objectif de ce groupe : « Ceux qui [...] ont fondé [le Grapp] étaient animés par le désir de faire connaître à l'opinion française un ensemble de données, alors délibérément et massivement masquées par une propagande fort bien faite et par des sentiments, souvent très louables, mais débouchant sur des conclusions fausses, sous l'effet de l'ignorance et de la passion aveugle » (Berque et al. 1974, 8). L'action de ce groupe ne semble pas sans influence dans les cercles intellectuels français. En 1969, Saul Friedlander, intellectuel polonais de confession juive, faisait allusion dans son introduction à *Réflexions sur l'avenir d'Israël*, édité chez Seuil, à la montée d'un point de vue arabo-palestinien : « [...], le revirement hostile d'une fraction importante de l'opinion publique occidentale à l'égard de l'État juif est manifeste. Une littérature polémique se développe » (1969, 9).

En dépit de cette information publique, l'action de ces arabisants demeure limitée par l'approche dominante, guidée par Jean-Paul Sartre et qui consiste à répondre aux crises ponctuelles, à savoir la paix d'Israël. Avec Claude Lanzmann, Sartre édite en 1967 un numéro engagé des *Temps modernes* qui a la particularité de confronter les deux points de vue sur la guerre. Certes, Sartre joue un rôle dans l'inclusion de points de vue arabo-palestiniens. Le volume réunit dix-sept articles arabes (dont quelques-uns sont signés par des Palestiniens) et vingt-six israéliens, dont quatre sont rédigés par des Arabes d'Israël et

un Druze. Mise à part la présence de deux universitaires français – Maxime Rodinson, identifié explicitement par Claude Lanzmann comme pro-arabe et Robert Misrahi, philosophe français juif, comme pro-israélien (1967, 15) –, Sartre affirme qu'à la direction de la revue « il [...] a paru vite que les Européens, [...] – n'avaient rien à faire ici » (1967, 5). De plus, malgré cette inclusion, les récits arabo-palestiniens sur les origines du conflit se placent, comme d'ailleurs les récits pro-israéliens, sous l'égide de Maxime Rodinson, dont la contribution a une place singulière. Face à l'autre intellectuel français Robert Misrahi, il signe certes un « article-événement » (Ravenel 2007), dont l'importance est d'être l'introduction du volume. Mais cet article laisse de côté le problème d'un déséquilibre testimonial, où la parole palestinienne sur les causes de la condition de ce peuple est limitée.

L'article reprend la ligne éditoriale définie par Sartre. Le philosophe français ne prétend pas réussir à placer en « face à face » (1967, 5) deux camps très belligérants et son objectif consiste à préparer le terrain à des récits préoccupés par la paix d'Israël, car il s'agit d'« *informer* et l'information est pacifique [...] » (1967, 7). C'est dans ce cadre que les contributions (pro-)palestiniennes ne doivent pas confronter celles des (pro-)israéliens, mais de placer Israël comme protagoniste principal de l'histoire. L'article de Rodinson obéit à cette logique d'absence testimoniale sur le passé des Palestiniens, malgré le caractère novateur de son article à l'époque, car remettant en question un des traits originels de sa création. En effet, si dans « Israël, fait colonial ? » la question du titre est hypothétique, la conclusion de l'article ne laisse pas d'équivoque : « Il s'agit là de faits. Pour ce qui est des termes, il me semble que celui de processus colonial convient fort bien [...] » (Rodinson 1967, 83). Néanmoins, Rodinson présente la relation des Sionistes aux Arabes palestiniens comme « la controverse idéologique [...] entre les Arabes et le Yishouv juif palestinien devenu l'État d'Israël » et ce, depuis « le thème du colonialisme judéo-israélien [qui] joue un rôle central » (1967, 17). C'est en raison de cette formulation de la question conflictuelle autour du colonialisme, et non pas autour de la tragédie des Palestiniens, la limite des Palestiniens en tant qu'acteurs témoins du passé dans cet article.

En effet, les conclusions de Rodinson sont le résultat d'un récit historique focalisé sur les vainqueurs de la guerre. Il place la focale sur les actions coloniales du Yishouv, la communauté juive de Palestine, et des forces sionistes de l'Agence Juive et des groupes irréguliers comme l'*Irgoun* ou le *Stern*. La question de 1948 est posée dans le deuxième tiers de l'article de quatre-vingts pages approximativement. En composant une histoire de la longue durée, remontant à l'idéologie sioniste de Théodor Hertzl, Rodinson consacre quelques pages aux événements de 1948 en concluant que « l'implantation dans la Palestine du peuplement arabe, d'une nouvelle population d'origine européenne s'est faite à la suite d'un mouvement idéologique européen » (1967, 67). Dans ces pages, on ne connaît pas tant de faits sur le sort des Palestiniens que sur les Sionistes, sauf le fait qu'« les aspirations et les intérêts de la population indigène arabe ne furent pris en considération que de façon très secondaire par les dirigeants sionistes » (1967, 67). Il n'est pas en effet de discussion sur la prédétermination, ou pas, de cette idéologie ni même de la relation de celle-ci aux massacres de Palestiniens à Deir Yassin ou de la chute des villes palestiniennes et des vagues successives de l'exode palestinienne.

Dans le même numéro de Sartre, les voix palestiniennes souffrent de la même limite. La contribution de l'intellectuel palestinien Sami Hadawi, l'un des fondateurs de l'Institut des Études Palestiniennes (l'IEP), dont il sera question plus tard dans notre article, ne se penche pas sur les causes et l'expérience de l'expulsion des Palestiniens et s'attaque plutôt aux « revendications "bibliques" et "historiques" des sionistes sur la Palestine » (1967). Il est vrai que Hadawi, après une réfutation de la continuité entre les promesses bibliques ou les anciens Hébreux et les Sionistes, développe un chapitre sur les droits des Arabes sur la Palestine, mais sa discussion ne s'enracine pas dans la réfutation ou même la discussion de la version sioniste sur l'expulsion. Elle consiste plutôt en un plaidoyer depuis le droit international à l'autodétermination dans la justice internationale, selon lequel « les affaires d'un pays doivent être menées selon la volonté de la majorité de ces habitants, et non par une minorité d'origine, de culture et de langue étrangères » (1967, 105). Cette contribution s'inscrit donc dans la ligne éditoriale de Sartre, visible dans la centralisation des récits sur la création d'Israël.

- Les précurseurs d'une « histoire palestinienne » en France

La guerre de 1967 sera suivie de celle de 1973 et des accords de Camp David avec Sadate en 1978, contexte qui témoigne également de la prégnance des relations belligérantes entre Israël et les pays arabes, mais qui en même temps permet l'émergence d'une focale importante sur les Palestiniens en tant qu'acteurs historiques dans les récits. Entre les années 1974 et 1980, l'historiographie sur le conflit est guidée par la priorité du projet national palestinien, à savoir l'accord du droit d'autodétermination pour les Palestiniens dans une entité politique, projet que l'on peut mieux comprendre en revenant aux politiques françaises officielles qui semblent désormais agir pour la légitimation de l'Organisation de Libération de la Palestine (l'OLP). Dès l'arrivée de Valéry Giscard d'Estaing au pouvoir en 1974, son mandat est marqué par la revendication d'une reconnaissance des droits des palestiniens à l'« autodétermination », comme il l'affirme lors de sa rencontre avec l'émir du Koweït en mars 1980 (1980). Les positions françaises offrent donc un environnement intellectuel propice aux revendications palestiniennes et la classe politique française semble être à cette époque avant-gardiste par rapport aux Etats-Unis⁷. Ce contexte politique favorable à la cause palestinienne s'accompagne de l'émergence de travaux soutenant le mouvement national palestinien, incarné dans l'action de l'OLP qui intensifie ses efforts pour avoir plus de visibilité internationale.

Le Fatah, organisation de Yasser Arafat élu à la tête de l'OLP, publie en 1969 en anglais et dans la revue *Fatah* à Beyrouth, le texte de d'un État démocratique en Palestine, d'un État non-confessionnelle où coexistent les juifs, les musulmans et les chrétiens. Cette publication est signe de cette ouverture à l'international car le choix de l'anglais est une « preuve que le premier destinataire de ce travail était un interlocuteur extérieur » (Sanbar 2001, 138). Le texte entre en France grâce à sa traduction en français en 1970 par « la cellule de Fatah à Paris » à laquelle appartenait l'historien palestinien Elias Sanbar (2001, 138) et sous le titre *La Révolution palestinienne et les Juifs*. Dans ce contexte, l'arabisant Olivier Carré profite de ces débuts d'une vague palestinienne qui effleure le terrain français. Ses travaux en 1970 se situent dans les luttes tiers-mondistes en proximité avec la ligne du numéro spécial daté de

mars-avril 1970 de la revue *Partisans*, qualifiée d'« organe du tiers-mondisme flamboyant » (Lindenberg 2010, 40). Carré entame une focale testimoniale centrée sur les acteurs historiques palestiniens. Il rendra compte de ce projet démocratique dans son ouvrage de 1972, *L'idéologie palestinienne de résistance* (1972). Il ira jusqu'à affirmer dans cet ouvrage que son travail pose les jalons d'« une histoire palestinienne de la Palestine » (1972, 9). Malgré ce travail préoccupé par l'actualité du mouvement national, il aura fallu attendre deux pour que des voix palestiniennes développent leur histoire de l'expulsion.

La date du 22 septembre 1974 change la donne dans la communauté internationale lorsque l'assemblée générale de l'ONU accorde à l'OLP un statut d'observateur. Désormais les acteurs historiques de l'expulsion sont dotés d'une plus importante visibilité internationale, qui assure une opinion publique plus enthousiaste à l'écoute des victimes non seulement en France mais aussi aux États-Unis. Comme le rappelle l'historien Rachid Khalidi en 1978, dans son avant-propos à la thèse de Nafez Nazzal, soutenue à Georgetown University, l'ouvrage est pertinent « à une période où la lutte longue et difficile [du peuple palestinien lui] a fait gagner une reconnaissance internationale considérable » (1978, xx). En France, dans le premier numéro d'*Esprit* de l'année 1974, intitulé « Israël et les Palestiniens », le directeur de la revue Jean-Marie Domenach présente quatre contributions en donnant voix à des historiens pro-israéliens, à un auteur arabe pro-palestinien et à un quatrième auteur palestinien : deux d'entre eux sont signés par des Français juifs (Georges Freidmann et Wladimir Rabinovitch) et deux autres par un chercheur à l'université Saint-Joseph à Beyrouth (Joseph Ryan) et un étudiant palestinien (le futur politologue Bichara Khader). A la différence du volume des *Temps modernes*, l'objectif de la direction de la revue dans ce numéro est thématiquement plus spécifique : il s'agit de « publier un dossier dénonçant le traitement infligé aux Arabes israéliens » (Domenach 1974, 1).

Certes, en plaçant la focale sur les Arabes d'Israël, le numéro met au jour l'expérience d'une partie de la population palestinienne victime de l'expulsion de 1948 : ceux qui sont restés à l'intérieur des frontières de l'État d'Israël. Mais la présence de Bichara Khader est une traduction du projet de Carré. Cette présence souffre pourtant d'une injustice testimoniale

que l'on constate dans la précaution sidérante de Domenach dans la communication de l'article de Khader aux lecteurs. Témoigne de ce déséquilibre de traitement les stratégies de déséquilibre interprétatif qui sont employées par Domenach et qui oriente exclusivement la lecture de l'article de Bichara Khader par la réception française. Dès son article introductif au dossier, Domenach affirme explicitement ceci : « Si nous présentons dans ce numéro l'étude de Joseph Ryan, c'est qu'elle est marquée par une extrême rigueur. Quant à l'étude de Bichara Khader, on verra que nous l'avons soumise à des spécialistes israéliens : leurs commentaires, résumés, ont été transmis à l'auteur, et chacun pourra juger en connaissance de cause. » (1974, 2). Jusque-là, le rôle de Domenach paraît seulement être celui d'un éditeur scientifique soucieux de la pertinence des preuves données par Khader.

Mais la précaution de Domenach peut s'expliquer par l'ambiance de la guerre de 1973, créant des susceptibilités dans les milieux pro-israéliens en France, qu'il ne veut pas provoquer (1974, 1). On peut également penser aux retombées sur l'opinion française de l'opération du groupe de dissidents palestiniens du *Fatah* nommé « Organisation de Septembre noir », qui prennent en otage des joueurs israéliens lors des jeux olympiques de Munich en 1972 (2010, 26). Mais cette précaution est davantage inhérente au fond critique de l'article de Bichara Khader, qui mène Domenach à adopter une injustice interprétative spécifiquement à l'égard de celui-ci, décrédibilisant sa contribution auprès des lecteurs du numéro.

La raison est que l'article de B. Khader est fort critique de la présence d'une idéologie sioniste raciste à l'encontre de la présence des Arabes en Palestine. Dès l'ouverture de l'article, B. Khader pointe cette idéologie sioniste à l'égard des Arabes palestiniens en évoquant le dialogue d'Albert Einstein et Chaïm Weizmann, dirigeant de l'Organisation sioniste mondiale et premier président d'Israël, sur l'insignifiance de la présence arabe. (1974, 22). Au-delà donc de la critique d'une entreprise coloniale comme le fait Rodinson, Khader s'attaque à une question d'ordre moral, au fait que « le sioniste subit la contagion du racisme, en revendiquant non la spécificité, mais l'altérité essentielle de la condition juive, ce qui postule l'indomptabilité des nations » (1974, 24-25). Ces jugements montrent

que *toute* l'expulsion de la présence arabe en Palestine a subi cette idéologie raciste. Ils valent à Khader un traitement décrédibilisant sa contribution auprès des lecteurs.

En effet, les épilogues introductifs des quatre contributions par Domenach montrent un jugement spécifique sur le travail de B. Khader. En comparaison avec les articles des auteurs français pro-israéliens et de l'article de Ryad, celui de Khader est le seul à nécessiter une justification sous les termes suivants :

Nous tenons à avertir nos lecteurs des raisons pour lesquelles nous publions ce texte, [...]. Lorsque nous le reçûmes, [...], il retint notre attention par la masse et la précision des données qu'il contenait. Certes, nous aurions préféré qu'il fût exempt de polémique et se bornât à énumérer des faits, par eux-mêmes assez convaincants. Mais l'auteur, étudiant palestinien, *n'a pas fait abstraction en l'écrivant de la passion de son peuple*. On le comprend aisément. Restait à savoir la valeur des faits allégués. C'est pourquoi *nous avons fait lire ce texte à un spécialiste d'origine juive qui l'a lui-même transmis à des spécialistes israéliens*, afin de connaître les objections qu'ils pourraient présenter. On trouvera, à la fin du texte, des notes qui reprennent ces objections. En les lisant, certaines conclusions du texte pourront sembler excessives. Mais il nous a semblé que, pour l'essentiel, et pour la plupart des faits allégués, le texte résistait à ces critiques.⁸ (1974, 22)

Certes, la direction de la revue semble être finalement convaincue de la scientificité de l'article, mais c'est son affirmation de la passion de cet auteur, comme si les autres auteurs étaient exempts de passion, qui tache cette conviction. De plus, l'auteur palestinien ne peut parler sauf si, en amont, sa parole est évaluée par des auteurs français juifs et des spécialistes israéliens. En revêtant le texte de Khader d'une allure passionnelle et suspecte, Domenach a déjà contribué à une remise en question de la crédibilité de la parole de ce jeune palestinien auprès des lecteurs d'*Esprit*. Ainsi, et malgré la focalisation sur les Arabes d'Israël et en quelque sorte sur leur expulsion, ce numéro déséquilibre volontairement les récits sur l'expulsion des Arabes palestiniens pour le lecteur souvent peu averti à cette époque-là.

Le mouvement national palestinien d'Olivier Carré (1977) est sans doute un ouvrage-événement pendant cette décennie en France car il consolide la position fragile des intellectuels palestiniens comme Bichara Khader. Son ouvrage s'inscrit dans la continuité de celui de 1972 car il vise à démontrer principalement la thèse selon laquelle « le sentiment national palestinien existe depuis fort longtemps » (1977, 11) Mais c'est surtout l'interrogation sur l'exode palestinienne qu'il formule dans le sous-chapitre intitulé « Comment et pourquoi les Palestiniens ont fui en grand nombre ? » qui attire l'attention sur une question importante, du moins absente sinon escamotée, dans l'approche des années précédentes en France.

La réponse que donne Carré reflète sa solitude dans le paysage français au sujet d'un tel questionnement. Pour en comprendre la raison, il est essentiel de la situer dans le contexte de la fin des années 1970. C'est la période de débuts d'interactions, en ce qui concerne l'histoire de l'expulsion, entre les intellectuels en France et les aux intellectuels palestiniens comme Walid Khalidi, Nafez Nazzal ou Edward Saïd, dont les publications se succèdent pendant cette décennie dans le domaine anglophone⁹. La question qu'il pose ressemble à celle posée par ces historiens palestiniens à la même époque dans le domaine anglo-américain, mais la réponse apportée n'est pas autant limitée. Pour répondre à sa question, Carré cite les travaux de l'historien irlandais Erskine Childers, datant de 1961 : « Je décidai de vérifier l'accusation non documentée selon laquelle la radio arabe avait diffusé des ordres d'évacuation arabe [de Palestine] » (1977, 100). Il répond à la question en citant encore qu' « il n'y avait pas un seul mot ou appel ou suggestion au sujet de l'évacuation hors de Palestine » (1977, 100). Bien qu'il introduise la question de la révision des récits historiques à travers la confrontation de preuves issues d'archives écrites et sonores, le développement de Carré s'arrête ici.

Pour répondre à la question de Carré, l'article de Walid Khalidi, exilé en Angleterre, est paru en 1959, avant les travaux de Childers donc, est intitulé « Why did the Palestinians Leave? » est un des récits fondateurs sur la question. Khalidi confronte les archives de la presse

palestinienne et arabe (radios, quotidiens et hebdomadaires) ainsi que les archives de la Ligue arabe, de la commission irakienne et même des archives radiophoniques de la chaîne BBC ou encore sionistes de manière relativement comparable à celle de Childers, citée par Carré. Mais si la démarche de Carré s'arrête à l'affirmation d'absence d'ordres radiophoniques, celle de Khalidi adopte une force argumentative, absente chez Carré, défiant les Sionistes à fournir des preuves relatives aux textes exacts ou à l'identité de la radio qui auraient diffusés des ordres. (1959, 50). Le questionnement de Carré semble donc déconnecté du développement des récits palestiniens anglo-américains, y compris ceux qui lui sont contemporains, probablement en raison de la persistance l'ambiance intellectuelle gouvernée par la figure de Sartre. Saïd et Nazzal entrent en contact avec le milieu français vers la fin de cette décennie. La solitude de Carré paraît mieux lorsqu'on pense aux réactions de Saïd et Nazzal au sujet de leur participation au séminaire organisé par « La paix maintenant »¹⁰ au domicile de Michel Foucault sur la paix au Moyen Orient en mars 1979¹¹. Face aux interventions de Simone de Beauvoir, de Jean-Paul Sartre et à la non-intervention de Michel Foucault ainsi qu'au programme de discussion¹² préétabli par Pierre Victor (pseudonyme du philosophe pro-israélien Benny Lévy), Edward Saïd se montre « insatisfait » car les thèmes proposés oblitèrent la question palestinienne et tournent autour des conditions de la paix avec Israël dans le contexte suivant l'accord de Camp David en 1978 entre Israël et l'Égypte sous Sadate. (2000). En effet, ce milieu paraît méfiant vis-à-vis d'une histoire palestinienne lorsque les travaux de Nazzal s'avère innover en introduisant l'histoire orale *The Palestinian Exodus from Galilée 1948* (1978) qui consiste à « donner au monde des témoignages, éléments d'une future histoire » (1984, 14) pour remédier à la « déficience palestinienne en termes d'historicité » (1984, 14). La raison en est sans doute le refus d'accepter des conclusions comme celle de Nazzal : « [...] les Arabes de Galilée – et de fait tous les Palestiniens devenus réfugiés après les combats de 1947-1949 – ont quitté leur domicile en tant que victime d'une politique sioniste consciente et délibérée.¹³ (1978, 105)

En somme, sur les années 1970, on voit un décalage entre des initiatives prédominées par la figure de Sartre et d'autres menés par les arabisants engagés sous des formes variés pour la cause palestinienne. Vus globalement, ces travaux ont le mérite de mettre progressivement

les Palestiniens au cœur du débat et d'offrir les prémices d'une réflexion historiographique tournée vers l'origine du problème palestinien et vers l'histoire de l'expulsion de 1948. Il y aura pendant les décennies suivantes une rupture fondamentale dans les thématiques de cette révision historique. Mais cette évolution passe encore pendant les années 1980 par des travaux qui s'inscrivent en continuité avec l'objectif historiciste des historiens palestiniens de la fin des années 1970.

II. Entre engagement universitaire et mémoire transnationale des Palestiniens en exil : émergence d'une révision thématique de 1948 en France

- Un espace de l'histoire palestinienne en France

La décennie 1980-1990 témoigne de l'évolution d'un équilibre institutionnel qui soutient les récits palestiniens et qui mène l'historiographie vers le début d'une révision de l'expulsion de 1948. Le contexte politique fait prévaloir une ambiance nationale favorable aux Palestiniens en France. On observe pendant les mandats de François Mitterrand, élu à la présidence en 1981, une continuité avec la politique de De Gaulle, de Giscard d'Estaing et de Pompidou qui arrivera à son apogée avec la réception historique de Yasser Arafat par Mitterrand à l'Élysée le 2 mai 1989. Dans un même temps, le chef de l'État français développe un rapprochement politique avec l'État d'Israël dès le début de son premier mandat, et il est le premier parmi ses prédécesseurs à se déplacer en visite officielle en Israël en mars 1982 depuis la création de cet État. S'il déclare que « Oui, le peuple français est l'ami du peuple d'Israël » (1982), qu'il approuve les accords de Camp David (Filiu 2011, 50) et regrette la déclaration de Venise (Dalle 2016, 23), il reconnaît dans son discours à la Knesset en 1982 que « le dialogue suppose la reconnaissance préalable et mutuelle du droit des autres à l'existence » (Mitterrand 1982).

La sympathie du président de la République pour le gouvernement israélien fléchit également de plus en plus après les deux événements majeurs de la décennie : l'invasion du Liban par Israël en juin 1982 lors de l'opération « Paix en Galilée » et du massacre qui a suivi

à Sabra et Chatila en septembre de la même année, ainsi que la répression violente de l'Intifada à partir de 1987. Le gouvernement de François Mitterrand continue également le rapprochement avec l'OLP, et multiplie les invitations des représentants palestiniens à l'Élysée. Dans son livre *Mitterrand et la Palestine : L'ami d'Israël qui sauva trois fois Yasser Arafat* (2005), Jean-Pierre Filiu rappelle que le représentant de l'OLP a été secouru à trois reprises par le Chef de l'État : à Beyrouth en août 1982 et à Tripoli en décembre 1983 avant ce qui constitue un sauvetage politique, son invitation à l'Élysée en 1989, signe d'un soutien concret de la France pour le droit palestinien à l'autodétermination.

Parallèlement à ce contexte politique, le rééquilibrage épistémique en faveur des Palestiniens s'explique mieux à la lumière d'un rétablissement de la disparité interprétative, telle qu'elle se centralise dans les cercles intellectuels sous la figure de Sartre. De manière générale, les milieux intellectuels connaissent un changement avec la mort de Sartre en 1980, qui signe la fin d'une époque, celle de la figure de l'intellectuel universel « adoptant une position de surplomb, concentrant sur lui toutes les attentes » (2018, 392), et qui sera suivie par une nouvelle figure, celle de l'« intellectuel démocratique » (Dosse 2018, 389). Il existe désormais un autre cercle, qui non seulement met la focale testimoniale sur la ligne palestinienne, mais qui démocratise l'espace d'expression des Palestiniens en incluant de nouvelles voix.

La création de la *Revue d'études palestiniennes (REP)* en 1981 offre une nouvelle structure dans les milieux intellectuels, à mi-chemin entre le monde universitaire et des membres de l'Organisation de Libération de la Palestine (OLP). Elle fait partie de l'Institut des Etudes Palestiniennes (l'IEP), crée à Beirut en 1963 dans la montée d'une voix nationaliste arabe pour la Palestine¹⁴. Elias Sanbar, haute stature engagée pour la cause palestinienne, est la figure palestinienne principale qui a initié et dirigé cet organe dynamique de l'IEP en France, à l'aide notamment de Leila Shahid, elle aussi membre de l'OLP. La *REP* joue un rôle considérable dans la reformation des cercles intellectuels dominant la scène pendant les décennies 1960-1970 en reproduisant en France l'action d'autres historiens et intellectuels palestiniens, membres du Conseil National Palestinien, dont Walid Khalidi et Edward Saïd

sont les plus influents¹⁵. Cette configuration d'un espace palestinien en France remédie à la dispersion des initiatives individuelles comme celle de Carré. La création de la revue intervient à un moment dominé par la « censure hypocrite » (2010, 342) de la cause palestinienne en France. La ligne éditoriale de la *REP*, telle qu'elle est annoncée par Sanbar dans l'éditorial du premier numéro intitulé « Un peuple comme les autres », est représentative d'une justice épistémique pour les Palestiniens : « Nous sommes un espace d'accueil, ouvert aux autres paroles, mais sur la base d'un principe d'égalité incontournable à nos yeux » (in Sanbar 2010, 345). Cette déclaration donne l'impression d'un dialogue inconditionnel entre les Palestiniens et leurs opposants, vraisemblablement comparable à l'approche de Sartre et de Domenach. Mais Sanbar nuance son propos : la *REP* « serait également le lieu où d'autres que nous, de notre bord ou du camp adverse, viendraient “chez nous” parler d'eux-mêmes » (2010, 344). Porteuse d'une autorité indémontable, les maîtres du nouveau lieu préconditionnent implicitement l'accueil des points de vue adversaire depuis leur point de vue palestinien.

La relation transfrontalière avec l'historiographie palestinienne diasporique se traduit dans la production de récits assez semblables, malgré la distance géographique. Sont désormais mis en avant les travaux qui se soucient de l'*expérience* palestinienne et qui la placent au centre de la narration des récits sur les actions sionistes. Ces récits sont propulsés par la mémoire de 1948. Pour ces historiens diasporiques, 1948 n'est pas seulement l'objet scientifique d'une (ré-)écriture, mais c'est aussi l'année de leur propre expulsion de Palestine. Dans sa typologie de la mémoire palestinienne, Nadine Picaudou énumère également le « registre tragique de la mémoire des souffrances : souffrance de l'exil versus souffrance de l'occupation » (2006, 22). Ce qui relie ces historiens, c'est le partage d'une mémoire commune marqué par un événement qui les poursuit dans leur exil.

Les historiens palestiniens exilés produisent des œuvres majeures sous cet enseigne, à travers les publications dans la collection des « Livres de l'Institut d'études palestiniennes ». Cette collection permet aux représentations partagées des historiens palestiniens diasporique de s'allier autour de de la révision de la question posée en France par

Carré : pourquoi les Palestiniens sont-ils partis ? Parmi les livres de la collection palestinienne, *Palestine 1948 : L'expulsion* d'Elias Sanbar est une entreprise majeure dans l'écriture de 1948. Publié en 1984, l'ouvrage approche cette question de manière chronologique, de la déclaration de Balfour en 1917 jusqu'aux vagues d'expulsion au lendemain de la création d'Israël le 15 mai 1948. Selon Sanbar, la question de 1948 « n'est pas une simple question d'histoire. Elle est "existentielle" » (2013, chap. 1). Il inaugure l'ouvrage par un témoignage personnel en guise de prologue où des métaphores rendent vivantes les « images » (1984, 9) conservées dans sa mémoire. Il évoque ainsi le « convoi de l'armée britannique qui avait déversé à la frontière du Liban sa cargaison de femmes et d'enfants » (1984, 9). L'impact de cette mémoire se ressent particulièrement dans le chapitre consacré à la question « Pourquoi les Palestiniens sont-ils parti ? ». La question, reprenant littéralement le titre de l'article de Walid Khalidi et son anthologie intitulée *From Haven to Conquest. Readings in Zionism and the Palestine Problem until 1948* (1971), semble s'inscrire à cette époque-là dans l'objectif de vitaliser une mémoire palestinienne collective. Avec cet ouvrage, Sanbar élargit la focale des travaux français antérieurs de Carré pour l'ouvrir à une perspective révisionniste importante des raisons du départ en 1948. Depuis sa sensibilité personnelle d'expulsé, il contribue avec un ouvrage situé dans un lieu discursif « à la frontière » entre « les mémoires locales non-occidentales et non-modernes et les intrusions de l'histoire et du savoir locaux et modernes de l'Occident » [TdA] (Mignolo 2012, xiv). Ainsi, l'ouvrage de Sanbar témoigne-t-il d'une relation transnationale avec la mémoire collective palestinienne en même temps que d'une relation avec les travaux des intellectuels français.

Toutefois, le chapitre quasi-conclusif du livre témoigne de sa volonté d'approcher la révision de l'histoire depuis la narration de l'expérience des victimes de l'expulsion, ce qui démarque sa réponse à la question posée de celle de Khalidi. La démarche révisionniste des mythes sur les ordres radiophoniques chez Khalidi est remplacée par la narration de la « politique du vide » sioniste chez Sanbar (Sanbar 1984, 31). Selon cette politique, « les videurs réduisent tout un pays à un lieu, anéantissant ensuite ce dernier » (1984, 174). Ce sont donc selon Sanbar des mouvements poussés par le projet de vider la terre de ses habitants qui

s'inscrivent dans une logique tactique de « concentration » et de « rassemblement » des Palestiniens avant de les expulser « en une fois, sur une seule route » (1984, 199). Soucieux de narrer l'expérience de l'expulsion, l'ouvrage de Sanbar apparaît singulier en France lorsqu'on lit l'ouvrage publié en 1987 par Alain Gresh et Dominique Vidal, *Palestine 47 : Un partage avorté*. Les deux journalistes français ne reviennent pas sur l'histoire du plan de partage annoncé le 29 novembre 1947 dans le cadre d'« un récit chronologique, a fortiori [d']une "histoire" de l'après-guerre en Terre sainte » (Gresh et Vidal 1987, 8) mais pour « puiser dans le partage – l'idée, non le plan lui-même évidemment dépassé - l'inspiration d'une solution réaliste et durable du drame proche-oriental » (1987, 9). En adoptant une narration de la politique du vide, l'ouvrage de Sanbar importe en France un mode narratif de l'historiographie diasporique palestinienne qui s'intéresse de plus en plus à la focale testimoniale de l'expérience des victimes dans le récit historique, de manière comparable à celle de Nazzal, même s'il n'adopte pas encore l'histoire orale comme démarche.

- **La REP et la nouvelle histoire israélienne**

L'isolement de l'ouvrage de Sanbar ne tardera pas. L'action palestinienne en France évolue à la fin des années 1980 pour consolider les vues de Sanbar sur la politique sioniste du vide et selon un déséquilibre testimonial qui pour la première fois désavantage certains récits israéliens. En 1988 et pour commémorer le quarantenaire de la *Nakba*, la *REP* publie un volet de quatre numéros dont les travaux des « nouveaux historiens israéliens », importants à cette époque même, sont absents. Ce terme est souvent employé, sans référence exacte à sa première parution, pour décrire un groupe d'universitaires israéliens qui ont marqué un tournant dans l'historiographie sioniste-israélienne. Ces historiens sont généralement définis autour des noms de Simha Flapan, Tom Seguev, Benny Morris, Ilan Pappé, Avi Shlaim. Ils s'auto-représentent en tant que « nouveaux » en différenciant leurs recherches scientifiques des travaux qui leur semblent menés dans l'objectif de défendre l'idéologie sioniste dominante en Israël : « De manière générale, les anciens historiens d'Israël n'étaient pas de vrais historiens et n'ont pas produit de réels discours historiques. En réalité, ils étaient des chroniqueurs, souvent apologétiques » [TdA] (1990, 6). Ils revendiquent parfois une recherche désintéressée politiquement comme Simha Flapan (1987, 3) ou

insistent, comme Avi Shlaim et Benny Morris sur l'engagement politique de l'historien au sein de l'université israélienne pro-sioniste¹⁶. En raison de la méfiance vis-à-vis de l'idéologie sioniste dominant en Israël, certains comme Ilan Pappé vont jusqu'à accepter le terme « post-sioniste » (Vidal 2002, 195). En 1987, la notion de mythe est mise en avant par Simha Flapan dans *The Birth of Israël: Myths and Realities*, pour décrire les six composantes d'un récit national enseigné au peuple par l'État israélien. Parmi elles, le mythe numéro 3 concerne la question du départ des Palestiniens à la suite des appels des dirigeants arabes. Flapan affirme que « la fuite a été provoquée par les dirigeants politiques et militaires d'Israël, qui ont cru en la nécessité du "transfert" des Arabes palestiniens vers les pays arabes pour la colonisation et la création d'un État sioniste » (1987, 9) La même année, Benny Morris publie *The Birth of the Palestinian Refugees Problem* (désormais *The Birth*), une étude approfondie des archives militaires sionistes alors récemment déclassées dans laquelle l'historien dès l'introduction décrédite le mythe d'un départ volontaire des Palestiniens ou sur ordre de leurs dirigeants. (1987, 1) Mais en dépit de leurs critiques, les contributions de ces historiens ne sont pas publiées par la *REP* pendant ces années.

Cette absence peut être interprétée en tenant compte du peu d'intérêt de Sanbar pour la réfutation des mythes à la manière de Khalidi et de l'importance que constitue pour lui la description d'une politique du vide qui centralise les victimes dans le récit. Pour le cinquantenaire de la *Nakba*, la *REP* publie des articles qui s'inscrivent dans la même veine. Le politologue palestinien Fouad Moughrabi résume bien cette relation à la nouvelle histoire. Dans son article « Réécrire l'histoire » du même numéro, il estime que les travaux israéliens récents ont contribué à la « transformation de la représentation que l'on donnait des Palestiniens » (1988, 140), mais il affirme que « [ces révélations de la recherche] sont aussi les éléments d'un débat entre sionistes qui, malheureusement, n'a pas grand-chose à voir avec les Palestiniens eux-mêmes » (1988, 162). L'article d'Ilan Halévi, défenseur français de la cause palestinienne et devenu délégué de l'OLP auprès de l'Internationale socialiste, sur « Les mythes fondateurs d'Israël » ne se penche pas vraiment sur les mythes de 1948, même si le titre rappelle les travaux des historiens israéliens. Son article est plutôt consacré, de manière générale, à la description des modalités de la manifestation du concept du rêve,

indissociable selon lui de celui du mythe, dans les représentations mythifiées par la société et l'État israélien au fil des épisodes majeurs du conflit (1948, 1956, 1967, 1973 et 1982). Enfin, Israël Shahak, président de la Ligue israélienne des droits de l'homme, publie dans le même numéro « L'idée du "transfert" dans la doctrine sioniste » (1988). L'intellectuel israélien identifie l'expulsion à l'essence même de la guerre en parlant de « l'opération de "transfert" dans les années 1947-1949 » (1988, 117). Avec des affirmations sans équivoque sur la préméditation de l'expulsion à cause de la présence de cette idée, l'étude de Shahak sert parfaitement l'affirmation de la politique du vide, visant à expulser tous les Palestiniens, telle qu'elle fut esquissée par l'ouvrage de Sanbar.

Cette approche révisionniste de la *REP* se caractérise par une disparité testimoniale, car elle ne s'attèle pas à une confrontation réelle avec les récits des nouveaux historiens israéliens. Ce n'est qu'à partir de la conférence de Madrid en 1991 et des accords de paix suivant la rencontre d'Oslo en septembre 1993 que l'historiographie en France se tend plus clairement vers la confrontation des récits historiques palestiniens et israéliens.

III. L'après-Oslo et la politique du droit des réfugiés : le dialogue des récits conflictuels sur l'expulsion palestinienne

- Un colloque public face aux attentes sociales

À partir d'années 1990, l'historiographie de 1948 se caractérise par l'inflexion de la production vers une démarche dialogique entre récits palestiniens et récits israéliens. Simultanément, on observe une continuité avec les approches (pro)palestiniennes développées précédemment dans un nouveau contexte historique et politique. La période suivant les accords d'Oslo de 1993, qui suspendent le droit de retour des réfugiés palestiniens expulsés en 1948, ont été le premier catalyseur d'une intensification de la révision des récits de l'expulsion. Comme le fait remarquer Bernard Botiveau, le débat sur 1948 n'a été qu'« occulté » pendant les décennies précédentes avant de ressurgir à cette période (2006, 77). L'enjeu de ces accords est réel car la reconnaissance d'Israël de sa

responsabilité dans l'expulsion des futurs réfugiés de 1948 est synonyme d'un droit de retour. La révision historique ne peut être que bénéfique à la paix (Scham, Salem, et Pogrund 2005, chap. Introduction). Le passé devient donc à la fois objet de remémoration pour les historiens palestiniens, mais devient aussi matière juridico-politique pour une solution à advenir.

Une rencontre majeure constitue la clé de voûte pour comprendre les efforts qui l'ont précédée et qui l'ont suivie. En 1998, la *REP* coorganise avec le mensuel français *Le Monde diplomatique* un colloque au Sénat français sous la présidence de Bertrand Delanoë. Cette rencontre a réuni Elias Sanbar et Nur Masalha du côté palestinien, Benny Morris et Ilan Pappé du côté israélien, des historiens et des journalistes français (Henry Laurens, Nadine Picaudou, Alain Gresh et Dominique Vidal) en plus d'un dialogue entre Edward Saïd et Zeev Sternhell, universitaire et historien israélien. Initiative inédite, cette rencontre propose à la fois une parité testimoniale entre les intellectuels palestiniens et israéliens, et une parité interprétative, voulant donner au public français les points de vue d'historiens universitaires et de journalistes qui jusque-là appartenaient à des espaces d'expression clivés. Mais le colloque parisien se déroule dans un contexte national particulier en France qui semble expliquer les limites de cette rencontre. Depuis les commémorations du cinquantenaire de la *Nakba* en 1998, la « passion » française pour le conflit est une réalité, expliquée par Denis Siefferet par de multiples raisons où figurent notamment des « parentés franco-israéliennes » et un « sentiment d'arabité » en France (2004, chap. 2). Dans ce contexte, la société française connaît la thèse médiatique, plus qu'intellectuelle, de l'« importation » (Hecker 2012) du conflit israélo-palestinien en France. Il s'agit en quelque sorte d'appliquer la métaphore du miroir à la société française et de dire que celle-ci reflète le conflit extra-européen à travers l'identification des Français soit aux Palestiniens soit aux Israéliens, et assume même que les actes antisémites en France sont le fruit de militants pour la cause palestinienne¹⁷. Les « solidarités "communautaires" » signifient que « les "feux" [sont] avec Israël, les "beurs" avec les Palestiniens, les "Français de souche" regardant ailleurs » (2001, 10-11).

Ce contexte français est par ailleurs façonné par les lois mémorielles, de la loi Gayssot du 13 juillet 1990 à la loi Taubira du 21 mai 2011 incriminant la négation de génocides et de tragédies historiques. Comme le rappelle Benjamin Stora, ces lois augmentent le risque du « trop-plein mémoriel » (2007, chap. 2), où les identifications remplacent un projet national collectif. L'année 1998 est donc très propice à l'émergence d'un rôle de *porteur extraterritorial* pour l'historien devant le public : « [...] au lieu de vivre enfermé dans une tour il participe à la vie de la société civile, l'historien contribue à la formation d'une conscience historique, donc d'une *mémoire collective* (plurielle et inévitablement conflictuelle, traversant l'ensemble du corps social) » (Traverso 2005, chap. 1). L'historien doit désormais assumer un rôle éthique plus important dans la formation de la mémoire collective française du conflit, détachant ainsi sa recherche des attentes sociales servant des visées identitaires.

Ces éléments éclairent les résultats du colloque parisien. Ilan Pappé, côtoyant Benny Morris du côté israélien, affirme l'« échec de l'initiative, possiblement parce qu'elle n'a pas été tenue comme un atelier de réflexion fermé mais parce qu'elle a eu lieu en public » (Pappé et Hilal 2010, 9). Malgré l'absence d'une transcription du colloque, les recensions confirment que « la recherche d'un consensus artificiel entre deux mémoires antagonistes ne fut pas de mise » (Rucker 1998). D'ailleurs, les retours donnés par Edward Saïd et Henry Laurens convergent vers l'inefficacité de cette initiative rendue publique aux auditeurs en France. Dans cette ambiance, une multitude d'approches se construisent centralement à partir de l'action de la *REP* et du champ universitaire historien en France. La première d'entre elles est celle qui continue la centralisation de la thèse de préméditation sioniste à travers la production d'un récit palestinien unilatéral, porteur d'une revendication mémorielle de justice morale et juridico-politique, à travers le thème du transfert.

- **De nouvelles affinités palestiniennes autour du « transfert »**

Le débat parisien a en effet recomposé le cercle palestinien de la *REP* à travers le recours aux travaux de l'historien palestino-britannique Nur Masalha, absent dans les travaux antérieurs dirigés par Sanbar, l'ambassadeur palestinien en France. Désormais, la *REP* parie

sur l'accumulation de preuves textuelles réunies sous formes anthologiques pour rendre visible les intentions des dirigeants et intellectuels sionistes. Dans le numéro 14 de l'hiver de 1998, intitulé « Anthologie : Le transfert des Palestiniens, une obsession centenaire », Ilan Halévi rassemble « une série de citations, présentées dans un ordre rigoureusement chronologique, extraits de discours, prises de position, récits et témoignages » (1998, 15). Halévi note que ce travail « s'est appuyé, pour réunir cet accablant recueil de proclamations d'intentions et d'aveux, sur l'excellente étude, remarquablement documentée, de Nur Masalha, publiée par l'Institut d'études palestiniennes sous le titre *Expulsion of the Palestinians* » (1998, 15). Avec cette anthologie, la *REP* introduit donc en France une approche déjà présente dans les publications de l'IEP dans le contexte anglais depuis 1991. Il s'agit de lire la préméditation d'un projet, d'un côté, dans la cohérence discursive séculaire des Sionistes et, de l'autre côté, dans la réalisation de cette pensée de manière centrale dans les opérations militaires de 1948. Mais dans le détail, l'approche de la *REP* est différente de celle de l'historien palestino-britannique. Cette dernière est plutôt basée sur la critique de l'adversaire, en l'occurrence Benny Morris, même si on retrouve une même velléité d'accumuler les preuves dans les deux approches.

Pour comprendre cette différence la spécificité de l'importation des travaux de Nur Masalha par Halévi dans la *REP*, il semble essentiel de revenir à la critique faite par Masalha à l'encontre des travaux de Benny Morris dans le domaine anglo-américain. En effet, dans l'article publié en 1991 dans *Journal of Palestine Studies (JSP)*, l'organe éditorial anglo-américain de l'IEP, sous le titre « A critique on Benny Morris¹⁸ », Masalha s'étonne de la conclusion de Morris dans *The Birth* qui affirme que « le problème des réfugiés palestiniens est né de la guerre, et non d'un projet juif ou arabe » [TdA] (Morris 1987, 286). Selon Masalha, le problème des travaux de Morris est principalement lié à une lecture décrite comme « représentation erronée des faits dont Morris doit prendre conscience » [TdA] (1991, 94). La critique de Masalha n'apporte pas structurellement des documents ou des preuves palestiniens, mais se penche sur ceux qui sont fournis par Morris dans *The Birth* et dans *1948 and After: Israel and the Palestinians* (1990), que ce dernier a lus « de manière non critique » [TdA] (1991, 91). Masalha n'a donc pas d'objection aux faits énumérés, mais à

l'interprétation des intentions sionistes d'un transfert forcé, surtout chez Ben Gourion. En multipliant les citations de Morris sur les propos des leaders sionistes, Masalha se demande : « cela ne montre-t-il pas que les leaders Yishouv sont entrés en guerre en 1948 avec au moins un désir ou un état d'esprit de transfert ? » [TDA] (1991, 93). Masalha re- façonne le fait historique, qu'il réinterprète en un dialogue avec son homologue israélien.

En revanche, la forme anthologique d'Halévi dans la *REP*, centrée exclusivement sur les discours sionistes, évacue l'approche dialogique de Masalha. L'approche de la *REP* est en continuité avec le travail de Sanbar sur la politique du vide, que celui-ci cherche à consolider par un autre appel à Masalha dans l'ouvrage collectif qu'il codirige avec Farouk Mardam-Bey, *Le droit au retour : Le problème des réfugiés palestiniens* en 2001. Ce saut chronologique est nécessaire pour voir que l'approche d'un récit palestinien unilatéral demeure la même. Dans « Le concept de "transfert" dans la doctrine et dans la pratique du mouvement sioniste », l'argumentation de Masalha sert la ligne de Sanbar. Sa conclusion selon laquelle « la guerre de 1948 n'a été que l'occasion et la toile de fond indispensables à la création d'un État juif largement vidé de ses anciens habitants arabes¹⁹ » (2002, 51) témoigne d'une orientation des travaux de Masalha vers un récit palestinien unilatéral sur la politique du vide. Morris est uniquement cité dans cet article à titre de référence positive qui soutient l'argumentation de l'auteur (2002, 46 et 48), même si l'article de Masalha fait un reproche concernant les preuves et les faits mais pas la lecture comme dans l'article de *JSP*²⁰.

- **L'histoire orale est les subjectivités des acteurs historiques**

La deuxième approche de la *REP* fait appel à l'histoire orale, novatrice dans le contexte de remémorations de la *Nakba*. Cette approche perpétue le récit palestinien unilatéral. La revue rend compte des témoignages des victimes historiques de l'expulsion de 1948 en consacrant un volet portant sur la mémoire des survivants palestiniens sous le titre « Ceux de 48 : Les Palestiniens et les Palestiniennes qui ont vécu la Nakba racontent » dans le numéro 15 du printemps 1998 (nouvelle série). Le trait dominant de ce dossier est l'absence de son recours systématiques aux causes de l'expulsion et encore moins à la politique du

vide ou au projet du transfert. Les récits des témoins racontent l'identité des combattants, les actes militaires, les émotions éprouvées et les réactions des Palestiniens attaqués dans leurs villages et leurs villes. En se focalisant sur la narration du vécu peu avant et peu après leur fuite, les témoins ne discutent pas l'intentionnalité prédéterminée de l'expulsion à la manière des historiens. À titre d'exemple, le témoignage de Jamil Abd al-Haq, parti fin juillet 1948 du village d'Ayn Ghazal, raconte ceci : « Longtemps après notre départ en exil, la cause de l'acharnement des juifs et leurs attaques répétées contre Ayn Ghazal me taraudait encore l'esprit. [...] Je suis arrivé à la conclusion que notre village [...] occupait une position stratégique d'importance sur la route reliant notre district à Jaffa-Tel-Aviv et que c'était là la raison » (Ben Salem et al. 1999, 33). Certains n'induisent même pas la responsabilité des Sionistes comme cause principale de leur départ, comme Abdallah al-Khatib al-Shamloumi, expulsé de Safad : « L'histoire de l'exode des miens et de ma tribu en 1948 me rappelle le rôle funeste qu'a joué la Grande-Bretagne dans la création d'un "foyer national" pour les juifs dans notre pays » (1999, 36). L'intégration de ces témoignages sur l'événement de l'expulsion mise sur la mémoire des acteurs historiques et, évidemment, fournit des affirmations subjectives mais vraies pour le témoin. Mais « l'arrivée du témoin, et donc l'entrée de la mémoire dans le chantier de l'historien, remet en cause certains paradigmes bien solides [...] d'une histoire structurale conçue comme un processus d'accumulation, dans la longue durée, de multiples strates » (Traverso 2005, chap. Introduction). C'est face à l'importance accordée aux subjectivités des acteurs historiques, qu'il témoigne oralement ou par les archives, que l'on constate une convergence dans le champ universitaire entre les figures de Nadine Picaudou et d'Henry Laurens, auteurs d'histoires de la longue durée sur la Palestine.

Dans le contexte du colloque parisien, Picaudou publie en 1997 *Les Palestiniens, un siècle d'histoire : Le drame inachevé* (éditions Complexe), ouvrage tiré de sa thèse de doctorat qu'elle prépare à l'Inalco. Laurens consacre le tome 3 des cinq volumes consacrés à la *Question de Palestine* à la période de 1947-1967²¹. Picaudou et Laurens écrivent deux histoires allant de la fin du XIX^e siècle jusqu'aux années post-Oslo. Dans cette histoire de la longue durée, l'expulsion de 1948 n'est pas discutée depuis l'angle de la thèse

intentionnaliste d'une politique du vide, comme c'est le cas de l'approche palestinienne unilatérale de la *REP* et de Sanbar/Mardam-Bey. Les ouvrages de Picaudou et de Laurens ainsi que leur présence dans le colloque sont favorisés par le contexte universitaire des études historiques contemporaines en France pendant les années 1995-2010. Dans ce contexte « l'historiographie enregistre un véritable regain d'intérêt » (Poirrier 2010, part. I chap. 3) et par « la réactivation du débat autour de l'écriture de l'histoire et du récit » (2010, part. I chap. 3). S'inscrivant dans la tendance de l'histoire contemporaine du champ universitaire français, Picaudou et Laurens examinent l'histoire de la question de Palestine depuis la notion de « "culture de guerre", [...] considérée comme une clef heuristique susceptible d'être mobilisée pour l'ensemble des conflits du XX^e siècle » (2010, part. I chap. 3). Selon Laurens, l'affirmation d'une responsabilité claire et nette d'un projet sioniste prémédité relève de la perspective européenne de la culture de paix : « L'écriture actuelle de l'histoire est le produit de tout cela. La rétrospection tend à étendre aux périodes précédentes les normes juridiques et morales actuelles de la culture de paix et du gel des souverainetés » (2007, 13). Laurens semble critiquer une vision simpliste de la guerre depuis la culture de paix européenne, de manière proche à la problématique relevée par l'historien Maurice Goldring : « Si la paix est seulement l'absence de recours aux moyens armés, elle peut très bien être le résultat d'une domination tellement forte que toute forme de résistance est rendue impossible » (Goldring 1997, 283).

Selon cette conception, le déclenchement de la guerre ne peut s'expliquer selon un contraste de noir et de blanc. Laurens écrit en introduction au troisième tome de la *Question de Palestine*, consacrée à la période 1947-1967 : « Si dans cette question l'histoire semble se dérouler inexorablement, il faut pourtant analyser chacune des conjonctures qui se succèdent dans le temps court du politique. Elles ont leur richesse propre et montrent que l'avenir n'est jamais totalement écrit à l'avance » (2007, 9). La position de Picaudou est relativement proche. Dans un ouvrage codirigé avec Raphaëlle Branche et Pierre Vermeren, spécialistes de l'Algérie coloniale et du Maghreb, elle revient sur la « conjoncture guerrière », dans la compréhension des conflictualités dans le Moyen-Orient et le Maghreb : le conflit israélo-arabe fait partie de cette réalité de la guerre, prégnante « tant dans leur

dynamique de construction identitaire et nationale que [...] dans leur expérience quotidienne » (2013, 5). En effet, Picaudou et Laurens portent de manière globalement semblable le même intérêt au rôle des conjonctures, de ces changements soudains qui perturbent toute conception d'un déroulement décidé et rectiligne des événements. Ce paradigme mène à ce que Laurens et Picaudou approchent l'expulsion des Palestiniens depuis le déroulement quasi-quotidien des événements depuis l'annonce du plan de partage en novembre 1947, au détriment d'un questionnement sur les intentions des acteurs historiques de l'expulsion.

Selon cette approche conjoncturelle, *Les Palestiniens, un siècle d'histoire* ponctuent les chapitres sous des titres comme « vicissitudes arabes de la résistance palestinienne » ou comme « le tournant stratégique » (Picaudou 1997). Picaudou place l'exode des Palestiniens dans la section consacrée à la « rupture et renaissance », précisément dans le sous-chapitre « L'exode » qui est situé dans le chapitre « Rupture et renaissance ». Elle y développe centralement et quasi-exclusivement une histoire militaire et diplomatique avec des éclairages sur l'évolution démographique, en posant la question sur la thèse de préméditation avant d'y répondre ainsi : « Ni expulsion systématique et préméditée ni simple conséquence du conflit, l'exode massif de la population palestinienne tient à un faisceau complexe de causes, au demeurant variables selon le moment et la région considérés » (1997, 115). Même si en soutenant cette position elle reprend ce qu'elle nomme la « réponse nuancée à cette interrogation » (1997, 115) par la nouvelle historiographie israélienne (dont elle cite Simha Flapan, Benny Morris et Tom Segev), Picaudou rejette cette division manichéenne qui existe pourtant dans l'œuvre de Morris comme nous l'avons déjà vu. Faisant ainsi, Picaudou diverge à la fois avec l'approche de la *REP* et des historiens israéliens²². Avec cette insistance sur les changements, la vision de Picaudou est habitée par les conjonctures historiques qui expliquent sa distance vis-à-vis des intentions des auteurs de l'expulsion. De tels jugements sur l'intérêt même de s'interroger sur la préméditation de l'expulsion sont également présents dans l'ouvrage d'Alain Gresh : « Dans ces conditions, un "ordre central" est-il nécessaire ? » (2001, 136).

De son côté, le tome 3 de *La question de Palestine* par Laurens éloigne l'histoire de 1948 voire la déracine du terrain de la thèse de la préméditation. En effet, l'expulsion des Palestiniens n'est pas reconstruite en tant que fait historique à part dans la structure de ce tome. Sous le titre générique du chapitre 2, « La guerre de Palestine », Laurens aborde la conséquence de l'expulsion, à savoir « la question des réfugiés », un sous-titre suggérant un parallèle avec l'ouvrage de Morris, dont témoigne la note renvoyant au travail de l'historien israélien comme référence majeure et autorité dans la question. La discussion des causes de l'expulsion est présente dans le premier chapitre, qu'il intitule « La guerre civile palestinienne », chapitre avec des descriptions des opérations militaires qui mènent au plan Dalet. Laurens pose la question de la préméditation en la liant exclusivement à ce plan, et pas à toutes les expulsions des Palestiniens, dans une parenthèse : « La nature du plan Dalet a suscité ultérieurement de nombreuses controverses : une action purement militaire, un plan d'expulsion des populations arabes, ou tout simplement un cadre général assez vague où chaque grande opération militaire possède sa logique propre ? » (2007, 72). Bien qu'il définisse l'objectif de ce plan, consistant à « prendre le contrôle du territoire promis par le plan de partage, mais aussi des régions de peuplement juif à l'extérieur de ce territoire » (2007, 71), l'historien ne prend pas une position claire sur le lien de ce plan à un projet prédéterminé de l'expulsion des Palestiniens. La réponse de Laurens est plutôt donnée par son développement de la complexité militaire, politique et diplomatique dans des sous-chapitres. Il répond ensuite synthétiquement en écrivant : « En fait, dans le contexte du début de 1948, la distinction entre politique et militaire est purement formelle » (2007, 72). Pour Laurens, le plan Dalet s'inscrit dans un faisceau complexe de variables qui rapproche sa lecture conjoncturelle de celle de Picaudou.

- **Vers une approche dialogique ?**

Cette convergence mène pourtant par la suite à une confrontation dialogique qui reproduit en quelque sorte la forme du colloque parisien de 1998 mais qui montre une continuité de son intérêt pour les conjonctures au détriment des intentions des acteurs historiques. *1948, la guerre de Palestine : derrière le mythe* est le titre français, publié sous la direction scientifique de Laurens en 2002, et qui traduit l'ouvrage américain *The War for Palestine:*

Rewriting the History of 1948, paru en 2001 sous la direction d'Avi Shlaim et Eugène L. Rogan. Laurens importe en France une approche dialogique pratiquée dans le milieu anglophone, palestinien et israélien mais en la modifiant. L'historien israélien Ilan Pappé est sans doute la figure principale en matière de la confrontation des récits conflictuels sur 1948. À partir de 1997, avec Jamil Hilal, sociologue palestinien de l'université de Bir Zeit, ils réunissent entre Ramallah et Jérusalem un groupe d'universitaires nommé PALISAD (*Palestinian Israeli Academic Dialogue*) avant de publier les résultats dans un ouvrage²³. Dans ce cadre, ils lancent un concept pour décrire l'approche du rééquilibrage des récits. Le PALISAD « fonctionne comme un narrateur dans la reconstruction de l'intrigue historique que nous postulons » (2010, 3). À la manière de la chorale dans la tragédie grecque, le rôle de l'historien est de composer des « *bridging narratives* » (2010, 3), littéralement traduisible par « des récits qui font le pont ». Ce concept est d'ailleurs présent dans l'ouvrage, déjà mentionné, dirigé par Pappé en 1999 *The Israel/Palestine Question*, dans la collection « *Rewriting Histories* » de Routledge.

Dans ce dernier, l'historien réédite l'article, déjà traité, de Masalha dans *JPS* et le troisième chapitre de Morris dans *1948 and After*, emblématiques de leur opposition sur la question de transfert. Se fixant comme objectif de produire « un récit commun » [« a joint narrative », *TdA*] (Pappé 1999a, 4), l'historien qui dirige la publication, en rassemblant les récits oppositionnels, établit un pont, par des chapitres ou des paratextes (des paragraphes qui accompagnent le texte central de l'auteur réédité) pour « guider les publics » (Pappé et Hilal 2010, 3). En l'occurrence, ce sont deux prologues ajoutés par Pappé en introduction aux textes de Masalha et de Morris. Dans ses deux courts textes, Pappé résume les progrès réalisés vers un récit commun israélo-palestinien grâce à chacun des deux historiens. Mais il insiste également dans le prologue du chapitre de Morris sur le « fossé fondamental qui persiste » (1999b, 169) et dans celui de l'article Masalha sur « la persistance d'un large fossé entre les historiens des deux côtés » (1999b, 184). L'insertion de ces prologues montrent le pont joué par Pappé, qui consiste à attribuer à chacun des deux historiens la même part de responsabilité dans ce fossé et à leur laisser symétriquement la parole pour en exprimer les raisons dans leurs articles.

L'introduction en France de *1948, la guerre de Palestine : derrière le mythe* pourrait montrer Laurens, directeur scientifique de la publication, comme un narrateur qui rétablit un pont entre les récits oppositionnels. Néanmoins, l'ouvrage témoigne d'un autre rôle, visible dans l'introduction d'un épilogue conclusif. Ce chapitre final est une réédition de l'article publié en 2000 dans la revue *Esprit*, « Palestine, 1948 : Les limites de l'interprétation historique » mais sous un titre légèrement différent : « Épilogue : Retour à 1948 ou les limites de l'interprétation historique ». À la différence de l'ouvrage collectif susmentionné de Pappé, celui de Laurens ne vise pas vraiment à établir des ponts entre les récits conflictuels. L'étiquetage « épilogue » de l'article de Laurens devrait tenir lieu de conclusion car il a été placé juste avant la postface d'Edward Saïd. Mais, l'espace conclusif ne vise évidemment pas à revenir sur les contributions de l'ouvrage pour en déduire une synthèse d'ensemble ou pour les considérer symétriquement comme Pappé²⁴. Son épilogue témoigne d'un déséquilibre épistémique.

Dans cet épilogue, Laurens réfléchit centralement sur l'œuvre de Benny Morris, avec une disparité interprétative vis-à-vis des contributions palestiniennes. Dans la section intitulée « Intentionnalisme et circonstancialisme » de l'article, il décrit l'approche palestinienne comme intentionnaliste, comparable selon lui à une « critique textuelle allant dans le sens de la "logique de discours" » (2002, 225). Pour exemplifier cette approche, il mentionne rapidement les travaux des historiens palestiniens comme Walid Khalidi sur le plan Dalet, alors que cet historien ne contribue pas au volume, et ceux, non identifiés, sur le transfert, qu'il juge ainsi : « En quelque sorte l'expulsion des Palestiniens ferait partie du "code génétique" du sionisme » (2002, 222). La métaphore du code génétique est utilisée pour décrire ce que Masalha et d'autres historiens ont nommé la pensée ou l'esprit sioniste. Elle n'est pas innocente car, dans un texte censé porter un langage scientifique, elle a une connotation moqueuse qui, au-delà exprimer sa distance vis-à-vis de cet intentionnalisme, crée une image dévalorisante de l'approche palestinienne pour les lecteurs, d'où l'injustice interprétative.

En revanche, Laurens consacre une place considérable dans cet épilogue aux travaux de Benny Morris. S'il reproche la hantise d'une histoire événementielle chez les Palestiniens et les Israéliens – car « les uns comme les autres ne renvoient pas suffisamment aux contextes généraux qui tendent à réduire la part des volontés individuelles au profit d'un cadre plus général où évolue la question de Palestine depuis le début du XXe siècle » (2002, 225) – c'est l'approche de Morris qui occupe le centre de l'intérêt de Laurens. Décrite comme documentaire ou archivistique, elle n'est pas à contrecarrer mais à « compléter » (2002, 219). Pour ce faire, Laurens complexifie notamment les phénomènes sociaux et économiques en les plaçant dans la longue durée qu'il appelle le contexte général. Il ouvre une discussion sur les structures économiques complexes dans la Palestine d'avant 1948 et montre la progression économique est notamment due à « l'œuvre de cette bourgeoisie littorale » (2002, 228) palestinienne et pas aux investissements sionistes. À la différence des « circonstances » qui entourent l'événement historique, ce contexte général décrit plutôt le rôle des structures socio-économiques, plutôt que celui des acteurs historiques, dans la création de conjonctures précédant les événements entre novembre 1947 et mai 1948. Laurens assume plutôt la tâche sociale d'un historien « qui présente l'œuvre en se l'appropriant et en l'annexant à sa propre vision et, en tout cas, à une problématique inscrite dans le champ d'accueil » (Bourdieu 2002, 4). Ces analyses affirment donc que son épilogue semble ne pas vraiment avoir ajouté pour faire office de conclusion construite en fonction des récits historiques de l'ouvrage, mais pour remettre en avant les idées exprimées deux ans auparavant dans son article d'*Esprit* et qui décrivent son approche conjoncturelle du passé.

Conclusion

L'enquête sur le rééquilibrage épistémique des récits conflictuels de l'expulsion de 1948 en France a eu comme point de départ le postulat qu'il y a une évolution, une croissance d'intérêt pour cette question. Devant l'absence d'une synthèse sur les positions de l'historiographie française vis-à-vis du conflit israélo-palestinien, ce document de travail a procédé au recensement des ouvrages en réexaminant certaines sources célèbres pour la

recherche universitaire actuelle. Cet article a privilégié la question de la préméditation idéologique sioniste comme motif central parmi les causes de l'expulsion dans un mouvement rétrospectif depuis les débats les plus récents (en particulier entre 1998 et 2002), auxquels s'arrête la limite chronologique du corpus choisi (même si jusqu'aujourd'hui il n'y pas de consensus collectif sur un récit historique commun à ce sujet).

L'étude de ce débat en France a montré la spécificité du développement de ce thème. L'historiographie française est construite sur une base nationale certes, parce qu'il y a une proximité géographique entre les auteurs et des attaches intellectuelles prédéterminées par l'existence d'institutions de savoir. Mais en même temps, la nature internationale du conflit israélo-palestinien, les répercussions de la violence quotidienne sur le milieu français (classe politique, société et intellectuels) et surtout le statut diasporique des historiens palestiniens en Occident affirment la perméabilité entre cette historiographie d'autres dans le monde. Le prisme de l'injustice testimoniale et interprétative a permis de montrer que la question de la préméditation sioniste tarde à se construire en France en comparaison avec le milieu anglo-américain.

Au terme de cet examen de cinq décennies, le conflit des récits de l'expulsion ne paraît pas comme un sujet prédéfini d'avance pour les chercheurs sur le conflit israélo-palestinien. Cette question acquiert une place dynamique dans le paysage intellectuel et qui change en fonction du projet historiographique de chaque époque. S'il faut attendre les années 1980, cette thèse conflictuelle n'est pas complètement absente des travaux antérieurs et des initiatives intellectuelles français. La thèse de la préméditation a été partiellement traité comme nous l'avons vu par des intellectuels palestiniens comme Bichara Khader ; la question « pourquoi les Palestiniens sont-ils partis » a été effleurée par des sociologues arabisants comme Carré. C'est le paradigme du rééquilibrage testimonial et interprétatif qui nous informe que c'est la focalisation sur cette question et cette thèse, conditionnées par l'espace de parole attribuée pour les traiter, qui évolue. Ainsi, après des travaux préoccupés par l'impact des guerres de 1967 et de 1973 sur l'État d'Israël et le mouvement national palestinien, les années 1980 témoignent d'une continuité des travaux universitaires engagés

pour le projet national palestinien, simultanément à l'action de l'Institut des Études Palestiniennes et son organe éditorial en France, la *Revue d'études palestiniennes*. Dans le cadre de cette action, des intellectuels exilés en France mais aussi en Angleterre et aux États-Unis, forts d'une mémoire palestinienne transnationale, révolutionnent l'approche des décennies précédentes en intensifiant l'écriture et la révision des récits historiques sur la *Nakba*, leur catastrophe vécue. Malgré ce développement significatif, l'article a montré que ces efforts témoignent de la faiblesse d'une confrontation entre les historiens palestiniens et les nouveaux historiens israéliens, pourtant actifs à cette époque en matière de révision des récits israéliens officiels sur l'expulsion palestinienne. Ce n'est qu'à partir des années 1990 que l'historiographie française évolue vers une approche qui tient compte conjointement des récits palestiniens et israéliens, sans pourtant réussir à établir une confrontation comparable à celui des cercles historiens anglo-américains et moyen-orientaux. L'article a analysé en profondeur les initiatives de cette décennie en insistant sur le contraste entre, d'un côté, la continuité de l'approche des intellectuels (pro-)palestiniens, consistant à soutenir une écriture univoque des récits historiques malgré le renforcement du thème du transfert et l'évolution de la méthode d'histoire orale, et, de l'autre côté, une certaine rupture exercée par des historiens et des journalistes qui tentent de nouer un dialogue polyphonique autour des récits palestinien et israéliens, en se distanciant progressivement vis-à-vis de l'intérêt de la question et de la thèse de préméditation sioniste.

Enfin, si l'étude donne l'impression d'un certain déséquilibre dans le corpus arabo-palestinien ou anglo-américain, c'est parce qu'elle met centralement au crible du questionnement les positionnements du milieu français à l'égard de ce conflit à la lumière de l'évolution de la situation politique et militaire dans les territoires palestiniens et en Israël. Par ailleurs, à partir de 2003, les questionnements des historiens dans ces milieux et dans le milieu français ont continué et nécessitent d'approfondir la synthèse de ce document. Qu'en est-il par exemple des continuités du projet d'histoire orale par Nadine Picaudou et de Sfeir-Khayat et dans quelle mesure la thèse conflictuelle y est revisitée ? Peut-on établir des affinités avec les projets menés par Saleh Abdel Jawad en Palestine (et à l'université de Bir Zeit) et plus largement dans le monde arabe ? Cette thèse peut être

également le moyen d'une mise en relation des travaux français avec d'autres initiatives d'un dialogue des récits comme celle de Walid Salim, Paul Sham et Benjamin Pogrud dans *Shared Histories. A Palestinian-Israeli Dialogue* (2005) ou celle encore de *The Israeli-Palestine Conflict. Parallel Discourses* par Elizabeth Matthews, Mohammed S. Dajani Daoudi et David Newman (2011). Sans prétendre donc à l'exhaustivité, ce premier document de travail esquisse les débuts d'une interrogation sur la place des récits historiques dans un conflit d'actualité et dans la perspective d'une production connectée du savoir.

¹ Ce projet de recherche est soutenu et financé par le Conseil Arabe pour les Sciences Sociales CASS et « la Maison Fondation des Sciences de l'Homme FMSH » (cycle 2020).

² Terme arabe signifiant la « catastrophe » pour les Palestiniens, forgé par le nationaliste arabe du Liban, Constantine Zureik, dans son livre *Ma'na al-Nakba (Le sens de la Nakba)*, publié en 1948 ;

³ Pour une contextualisation de la diplomatie française sous les mandats successifs de De Gaulle et Pompidou, voir Henry Laurens « La diplomatie française dans le conflit israélo-arabe (1967-1970) », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°96, 2009/4, p. 3-11.

⁴ Pour plus de détails sur les solidarités françaises avec Israël, voir Abdellali Hajjat. « Les comités Palestine (1970-1972). Aux origines du soutien de la cause palestinienne en France. » *Revue d'études palestiniennes*, Les éditions de Minuit, n°98, 2006, p.74-92.

⁵ Pour une étude sur Sartre et le conflit, voir Farouk Mardam-Bey, « Sartre, Israël et les Arabes : la "détermination affective" », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°96, 2009/4, p. 38-41

⁶ Souligné par Sartre.

⁷ En 1971, l'historien palestinien Walid Khalidi écrivait que le président américain Richard Nikson serait « mal informé » (1971, xxi) sur l'histoire du conflit israélo-palestinien.

⁸ Nous soulignons.

⁹ On peut citer par exemple la publication de Walid Khalidi *From Haven To Conquest* (1971), la thèse défendue par Nafez Nazzal « The Arab Exodus from Galilee » ou *The Question of Palestine*, ouvrage majeur de Saïd publié en 1979.

¹⁰ La Paix Maintenant est une association française selon la loi de 1901. Voir la rubrique « Qui sommes-nous ? » de leur site internet. URL : <https://www.lapaixmaintenant.org/qui-sommes-nous/>

¹¹ Dont les actes ont été publiés par les *Temps modernes* dans le numéro 398 de septembre 1979.

¹² Le programme est défini, selon Edward Saïd, de la manière suivante : « 1) de la valeur du traité de paix entre l'Égypte et Israël, 2) de la paix entre Israël et le monde arabe en général, et 3) des conditions nettement plus en profondeur d'une possible coexistence entre Israël et le monde arabe environnant. » (2000)

¹³ Dans cette traduction, on perd l'expression "[...] made refugees by [...]", signifiant littéralement « rendus réfugiés par », traduite faute de mieux par « devenus réfugiés ».

¹⁴ L'IEP est créé à l'initiative de l'historien palestinien Rachid Khalidi, de l'intellectuel syro-libanais Constantine Zureik et du politologue et économiste palestinien Burhan Dajani. URL : <https://www.palestine-studies.org/en/about/history>

¹⁵ Parmi ses membres en exil, on comptait par exemple Walid Khalidi, Edward Saïd ou Mahmoud Darwich.

¹⁶ Avi Shlaim s'attribue fondamentalement à lui-même ainsi qu'à Benny Morris cette nomenclature car ils sont « les premiers à avoir organisé une conférence universitaire » (le débat sur 1948).

¹⁷ La réfutation de telles suppositions fait l'objet d'articles de la presse française quotidienne, par exemple l'article récent de Mehdi Allal (Allal 2021).

¹⁸ Ces travaux seront développés dans la thèse universitaire de Masalha, publiée en 1992 sous le titre *Expulsion of the Palestinians: The Concept of "Transfer" in Zionist Political Thought, 1882-1948*.

¹⁹ Souligné dans le texte.

²⁰ À ce titre, il mentionne rapidement que l'inventaire établi par Morris et utilisé par lui-même sur les massacres en Galilée en octobre 1949 « est partiel à notre avis » (2002, 47).

²¹ Si ce tome n'a été publié qu'en 2007, son écriture s'inscrit dans le projet global des cinq volumes, entamé avec la publication du premier en 1999.

²² Témoigne de cette divergence avec la REP son seul article publié dans la revue en 1998, situé pourtant dans la série de numéros commémorant la *Nakba*. Dans « 1914-1948 : Dynamique sioniste et impérialisme occidental », elle se joint plutôt à cette approche par les conjonctures des cultures de guerre qui modifie la vision d'une histoire causale. Elle affirme que « c'est en réalité à travers une dialectique serrée entre dynamiques de fond et réalités conjoncturelles que l'on peut espérer cerner l'articulation complexe entre les logiques coloniales des puissances occidentales et la dynamique politique du mouvement » (1998, 3).

²³ L'ouvrage reprenant les discussions de PALISAD fut édité pour la première fois en 2004 et en langue italienne avec dix contributions (Hilal, Pappé, et Nadotti 2004), mais sa version la plus exhaustive, parue en anglais en 2010, réunit sept universitaires israéliens et six autres palestiniens sous le titre *Across the Wall. Narratives of Israeli-Palestinian History*.

²⁴ Dans cet ouvrage, il y a des contributions d'auteurs arabes et palestiniens aux États-Unis (Edward Saïd, Rachid Khalidi, Fawaz Gerges) et d'autres américains (Eugene L. Rogan, Joshua Landis, anglais (Charles Tripp) et canadiens (Laïla Parsons).

Références

- Abdelrazek, Adnan. 2008. « Israeli Violation of UN Resolution 194 (III) and Others Pertaining to Palestinian Refugee Property ». *Palestine-Israel Journal of Politics, Economics, and Culture* 15-16 (3 (The Refugee Question)).
<https://www.pij.org/articles/1220/israeli-violation-of-un-resolution-194-iii-and-others-pertaining-to-palestinian-refugee-property>.
- Allal, Mehdi Thomas. 2021. « Pourquoi l'importation du conflit israélo-palestinien est-elle une fable ? » *L'Humanité*, juin 2021. <https://www.humanite.fr/pourquoi-limportation-du-conflit-israelo-palestinien-est-elle-une-fable-709489>.
- Bédarida, François. 1998. « L'historien régisseur du temps ? Savoir et responsabilité ». *Revue historique* 122 (1): 3-24.
- Ben Salem, Abdelatif, Samia Naïm, Fayez Malas, et Hassan Chami, trad. 1999. « Ceux de 48. Les Palestiniens et les Palestiniennes qui ont vécu la Nakba racontent ». *Revue d'études palestiniennes*, n° 15 (Nouvelle série): 30-67.
- Berque, Jacques, Jacques Couland, Louis-Jean Duclos, Groupe de recherches et d'action pour le règlement du problème palestinien, et Maxime Rodinson. 1974. *Les Palestiniens et la crise israélo-arabe*. Paris, France: Éditions sociales.
- Botiveau, Bernard. 2006. « 1948 et le droit au retour. La représentation du passé dans les négociations entre Palestiniens et Israéliens (1993-2000) ». In *Territoires palestiniens de mémoire*, 61-85. Paris/Beyrouth: Karthala/IFPO.
- Bourdieu, Pierre. 2002. « Les conditions sociales de la circulation internationale des idées ». *Actes de la Recherche en Sciences Sociales* 145 (1): 3-8.
<https://doi.org/10.3406/arss.2002.2793>.
- Branche, Raphaëlle. 2005. *La Guerre d'Algérie : une histoire apaisée ?* [Epub]. Paris: Points.
- Branche, Raphaëlle, Nadine Picaudou, et Pierre Vermeren. 2013. *Autour des morts de guerre : Maghreb - Moyen-Orient*. Paris, France: Publications de la Sorbonne.
- Carrard, Philippe. 2013. *Le passé mis en texte : Poétique de l'historiographie française contemporaine*. Le temps des idées. Paris: Armand Colin.
- Carré, Olivier. 1972. *L'idéologie palestinienne de résistance: analyse de textes, 1964-1970*. Édité par Fondation nationale des sciences politiques. Paris, France: A. Colin.
- , éd. 1977. *Le mouvement national palestinien*. Paris, France: Gallimard : Julliard.
- Cesari, Chiara De, et Ann Rigney. 2014. « Introduction ». In *Transnational Memory: Circulation, Articulation, Scales*, 1-26. De Gruyter.
<https://doi.org/10.1515/9783110359107.1>.
- Conan, Eric, et Henry Rousso. 1994. *Vichy, un passé qui ne passe pas*. Paris: Fayard.
- Dajani Daoudi, Mohammed S., et Zeina M. Barakat. 2013. « Israelis and Palestinians: Contested Narratives ». *Israel Studies* 18 (2): 53-69.
<https://doi.org/10.2979/israelstudies.18.2.53>.
- Dalle, Ignace. 2016. « Les relations entre la France et le monde arabe ». *Confluences Mediterranee* 96 (1): 13-28.

-
- Domenach, Jean-Marie. 1974. « Introduction : La reconnaissance mutuelle ». *Esprit* (1940-), n° 431 (1): 1-5.
- Dosse, François. 2015. « Fait historique ». In *Dictionnaire de l'historien*, par Claude Gauvard et Jean-François Sirinelli, [Epub]. Paris: Presses universitaires de France.
- . 2018. *La saga des intellectuels français, tome 2 : L'avenir en miettes (1968-1989)*. Paris, France: Gallimard.
- Filiu, Jean-Pierre. 2005. *Mitterrand et la Palestine : l'ami d'Israël qui sauva par trois fois Yasser Arafat*. Fayard. <https://hal-sciencespo.archives-ouvertes.fr/hal-03633773>.
- . 2011. « L'engagement de François Mitterrand au Moyen-Orient ». *Matériaux pour l'histoire de notre temps* 101-102 (1-2): 50-56.
<https://doi.org/10.3917/mate.101.0013>.
- Flapan, Simha. 1987. *The birth of Israël: myths and realities*. New York, Etats-Unis d'Amérique: Pantheon books.
- Foucault, Michel. 1969. *L'archéologie du savoir*. Paris, France: Gallimard.
- Fricker, Miranda. 2007. *Epistemic Injustice: Power and the Ethics of Knowing*. 1st edition. Oxford ; New York: Clarendon Press.
- Friedländer, Saul. 1969. *Réflexions sur l'avenir d'Israël*. Paris, France: Éditions du Seuil, DL 1969.
- Giscard d'Estaing, Valéry. 1980. « Communiqué commun publié à l'occasion de la visite officielle de M. Valéry Giscard d'Estaing au Koweït, le 3 mars 1980 ». elysee.fr. 3 mars 1980. <https://www.elysee.fr/valery-giscard-d-estaing/1980/03/03/communique-commun-publie-a-loccasion-de-la-visite-officielle-de-m-valery-giscard-destaing-au-koweit-le-3-mars-1980>.
- Goldring, Maurice. 1997. « Culture de paix, culture de guerre ». In *L'Irlande : imaginaire et représentation*, 283-90. Hors-Série 1997. Lille: Etudes Irlandaises.
<https://doi.org/10.3406/irlan.1997.1361>.
- Gresh, Alain. 2001. *Israël, Palestine: vérités sur un conflit*. Paris, France: Fayard.
- Gresh, Alain, et Hélène Aldeguer. 2017. *Un chant d'amour : Israël-Palestine, une histoire française (1967-2017)*. Paris: La Découverte.
- Gresh, Alain, et Dominique Vidal. 1987. *Palestine 47: un partage avorté*. Bruxelles, Belgique: Editions Complexe.
- Hadawi, Sami. 1967. « Les revendications "bibliques" et "historiques des sionistes sur la Palestine ». *Les Temps modernes (Dossier : Le conflit israélo-arabe)*, n° 253 bis: 91-105.
- Halévi, Ilan. 1998. « Le transfert palestinien, une obsession française ». *Revue d'études palestiniennes*, n° 14 (Nouvelle série): 15-41.
- Hecker, Marc. 2012. *Intifada Française ? de l'Importation du Conflit Israélo-Palestinien*. Paris: Ellipses.
- Jazeera, Al. 2008. « Al Nakba - PalestineRemix ». 2008.
<https://interactive.aljazeera.com/aje/PalestineRemix/al-nakba.html>.
- Khader, Bichara. 1974. « Les Arabes en Israël ». *Esprit* (1940-), n° 431 (1): 22-57.

-
- Khalidi, Walid. 1959. « Why Did the Palestinian Leave? An Examination of the Zionist Version of the Exodus of '48 ». *Middle East Forum* 35 (juillet): 21-35.
- Khoury, Gérard D. 2009. « Maxime Rodinson et la constitution du Grapp (Groupe de recherche et d'action pour la Palestine) ». *Matériaux pour l'histoire de notre temps* 96 (4): 28-37. <https://doi.org/10.3917/mate.096.0006>.
- Lanzmann, Claude. 1967. « Présentation ». *Les Temps modernes (Dossier : Le conflit israélo-arabe)*, n° 253 bis: 12-16.
- Laurens, Henry. 2002. « Epilogue. Retour à 1948 ou les limites de l'interprétation historique ». In *1948, la guerre de Palestine : derrière le mythe*, par Eugene L. Rogan et Avi Shlaim, 213-43. Paris: Autrement.
- . 2007. *La Question de Palestine, Tome 3 - L'accomplissement des prophéties (1947-1967)*. Fayard.
- Lindenberg, Daniel. 2010. « Les revues françaises et le conflit israélo-palestinien ». *Confluences Méditerranée* 72 (1): 35-44. <https://doi.org/10.3917/come.072.0035>.
- Masalha, Nur. 1991. « A Critique of Benny Morris ». *Journal of Palestine Studies* 21 (1): 90-97. <https://doi.org/10.2307/2537367>.
- . 2002. « Le concept de "transfert" dans la doctrine et dans la pratique du mouvement sioniste ». In *Le Droit au retour : Le problème des réfugiés palestiniens*, 15-59. Sindbad. Paris: Actes Sud.
- Mignolo, Walter D. 2012. *Local Histories/Global Designs*. Princeton Studies in Culture/Power/History. Princeton: Princeton University Press. <https://press.princeton.edu/books/paperback/9780691156095/local-historiesglobal-designs>.
- Mitterrand, François. 1982. « Discours de M. François Mitterrand, Président de la République, à la Knesset, Jérusalem, jeudi 4 mars 1982 ». vie-publique.fr. 4 mars 1982. <https://www.vie-publique.fr/discours/136068-discours-de-m-francois-mitterrand-president-de-la-republique-la-kne>.
- Morris, Benny. 1987. *The birth of the Palestinian refugee problem, 1947-1949*. Cambridge, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Etats-Unis d'Amérique.
- . 1990. *1948 and after: Israel and the Palestinians*. Oxford, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord: Clarendon press.
- Moughrabi, Fouad M. 1988. « Réécrire l'histoire ». *Revue d'Etudes Palestiniennes*, n° 29 (Automne): 139-63.
- Nazzal, Nafez. 1978. *The Palestinian Exodus from Galilee, 1948*. Institute for Palestine Studies.
- Pappé, Ilan. 1999a. « Introduction: New Historiographical Orientations in the Research on the Palestine Question ». In *The Israel/Palestine Question*, 1-6. Routledge. <https://www.taylorfrancis.com/chapters/mono/10.4324/9780203003763-7/introduction-new-historiographical-orientations-research-palestine-question-ilan-papp%C3%A9>.
- , éd. 1999b. *The Israel/Palestine Question*. London, Etats-Unis d'Amérique.

-
- Pappé, Ilan, et Jamil Hilal. 2010. *Across the Wall: Narratives of Israeli-Palestinian History*. London ; New York: I.B. Tauris.
- Picaudou, Nadine. 1997. *Les Palestiniens, un siècle d'histoire: le drame inachevé*. Bruxelles, Belgique.
- . 2006. « Préambule. Discours de mémoires : formes, sens, usages ». In *Territoires palestiniens de mémoire*, 17-33. Paris/Beyrouth: Karthala/IFPO.
- Poirrier, Philippe. 2010. « L'histoire contemporaine ». In *Les historiens français à l'oeuvre, 1995-2010*, par Jean-François Sirinelli, Pascal Cauchy, et Claude Gauvard, [Epub], 69-87. Paris: Presses universitaires de France. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00593503>.
- Prost, Antoine. 2000. « Comment l'histoire fait-elle l'historien ? » *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 3-12.
- Ravenel, Bernard. 2007. « Dans la revue des temps modernes : le basculement conceptuel de Maxime Rodinson ». Association France Palestine Solidarité. 28 septembre 2007. <https://www.france-palestine.org/Dans-la-revue-des-temps-modernes>.
- Rodinson, Maxime. 1967. « Israël, fait colonial ? » *Les Temps modernes (Dossier : Le conflit israélo-arabe)*, n° 253 bis: 17-88.
- Rucker, Laurent. 1998. « Israël-Palestine : regards croisés ». *Le Monde*, 29 mai 1998. https://www.lemonde.fr/archives/article/1998/05/29/israel-palestine-regards-croises_3676969_1819218.html.
- Said, Edward. 1984. « Permission to Narrate ». *Journal of Palestine Studies* 13 (3): 27-48. <https://doi.org/10.2307/2536688>.
- Saïd, Edward W. 1984. « Le droit de dire l'histoire: le siège de Beyrouth ». *Revue d'études palestiniennes*, n° 11: 3-.
- . 2000. « Ma rencontre avec Jean-Paul Sartre ». *Le Monde diplomatique*, 1 septembre 2000.
- Said, Edward W. 2010. *La Question de Palestine*. Édité par Farouk Mardam-Bey. Traduit par Jean-Claude Pons. Arles: Actes Sud.
- Said, Edward Wadie. 1997. *L'orientalisme: l'Orient créé par l'Occident*. Traduit par Catherine Malamoud. Paris, France: Éditions du Seuil.
- Sanbar, Elias. 1984. *Palestine 1948 : L'expulsion*. Washington (D.C.), Etats-Unis d'Amérique: Institut des études palestiniennes.
- . 2001. « Post-scriptum ». In *Israël-Palestine. Le défi binational*, par Michel Warschawski, 133-46. La discorde 7. Paris: Textuel.
- . 2002. « Le droit au retour est-il négociable ? » In *Le Droit au retour : Le problème des réfugiés palestiniens*, 375-97. Sindbad. Paris: Actes Sud.
- . 2010. *Dictionnaire amoureux de la Palestine*. Paris: Plon.
- . 2013. *La Palestine expliquée à tout le monde*. [Epub]. Paris, France: Éd. du Seuil.
- Sartre, Jean-Paul. 1967. « Pour la vérité ». *Les Temps modernes (Dossier : Le conflit israélo-arabe)*, n° 253 bis: 5-11.

- Scham, Paul, Walid Salem, et Benjamin Pogrund, éd. 2005. *Shared histories: a Palestinian-Israeli dialogue*. [Epub]. Walnut Creek: Left Coast Press.
- Shahak, Israël. 1988. « L'idée du "transfert" dans la doctrine sioniste ». *Revue d'Etudes Palestiniennes*, n° 29 (Automne): 103-31.
- Shlaim, Avi. 2002. « Le débat sur 1948 ». *Labyrinthe*, n° 13 (novembre): 81-110.
<https://doi.org/10.4000/labyrinthe.1509>.
- Sieffert, Denis. 2004. *Israël-Palestine, une passion française*. [Epub]. Paris: La Découverte.
- Spivak, Gayatri Chakravorti. 2006. *Les Subalternes Peuvent-Elles Parler ?* 1st edition. Paris: Amsterdam.
- Stora, Benjamin. 2007. *La guerre des mémoires: La France face à son passé colonial*. [Epub]. La Tour d'Aigues: Editions de l'Aube.
- Traverso, Enzo. 2005. *Le passé, mode d'emploi : Histoire, mémoire, politique*. [Epub]. Paris: La Fabrique éditions.
- Vidal, Dominique. 2002. *Le péché originel d'Israël : L'expulsion des Palestiniens revisitée par les « nouveaux historiens » israéliens*. Nouv. éd. Paris: Editions de l'Atelier.